



La voie de la mobilité durable _ 2025

Rapport d'activité



Sommaire

Edito	04
Les grands chiffres de 2025	06
L'activité des réseaux de transport public en 2025	08
Mobilité : attentes, usages et perceptions	09
L'UTPF, ses adhérents	10
Notre ambition pour la mobilité	12
Notre conseil d'administration	14
222 entreprises adhérentes	16
Les faits marquants	20
Nos temps forts du 1 ^{er} mai 2025 au 1 ^{er} mai 2026	22
Commission : travaux et perspectives	28
Affaires sociales ferroviaires	30
Affaires sociales du transport urbain	32
Economie et Mobilité	34
Législation et Affaires européennes	36
Technique, Exploitation et Développement durable	38
Nouvelles mobilités, villes de demain	40
Système ferroviaire	42
Sûreté et lutte contre la fraude	44
Transformeurs	46
Résultats financiers	48
Résultats financiers	50
Rapport du CAC	54
Une équipe à votre service	56
Enquête de satisfaction	58
Présentation de l'équipe	60
L'UTPF adhère à...	62



Édito

Thierry MALLET
Président de l'UTPF

La mobilité est au cœur de la vie quotidienne. Elle permet d'accéder à l'emploi, à la formation, aux soins, aux loisirs et relie les territoires. En donnant à chacun la possibilité de se déplacer, quel que soit son lieu de vie, elle contribue directement à la cohésion sociale.

Tout au long de l'année 2025, l'UTPF et ses entreprises adhérentes se sont fortement mobilisées pour accompagner les transformations profondes du secteur. Les travaux menés au sein de nos commissions ont permis de faire progresser des chantiers structurants pour l'avenir des transports publics et ferroviaires.

Le dialogue social a connu des avancées, avec la signature d'accords importants dans les branches ferroviaire et du transport urbain, renforçant la formation, la protection sociale et la sécurisation des parcours professionnels. Dans le même temps, les partenaires sociaux du transport urbain poursuivent leurs travaux pour moderniser les classifications.

L'année a également été marquée par une mobilisation forte pour préparer l'avenir du secteur. Les contributions de l'UTPF à la conférence Ambition France Transports ont permis de porter la nécessité d'un financement à la hauteur des ambitions de mobilité durable. En parallèle, nos commissions ont poursuivi leurs travaux sur la transition énergétique des flottes, l'adaptation au changement climatique, la sécurité et l'interopérabilité ferroviaires, ou encore la sûreté dans les réseaux et la lutte contre la fraude.

L'UTPF a aussi continué à anticiper les évolutions des mobilités et des usages : réflexion sur la mobilité des seniors, promotion de l'écomobilité auprès des jeunes, accompagnement de l'innovation et du numérique. Parce que ces transformations reposent d'abord sur les femmes et les hommes du secteur, le programme Transformeurs (France 2030) poursuit son déploiement pour renforcer les compétences, soutenir l'emploi et préparer les métiers de demain.

Ce rapport d'activité revient sur ces actions et sur l'engagement collectif de l'ensemble des acteurs réunis au sein de l'UTPF. Il témoigne d'une conviction forte : les transports publics et ferroviaires sont un levier essentiel de transition écologique, de dynamisme économique et de cohésion sociale pour notre pays.



L'année a également été marquée par une mobilisation forte pour préparer l'avenir du secteur. »

Les grands chiffres de 2025





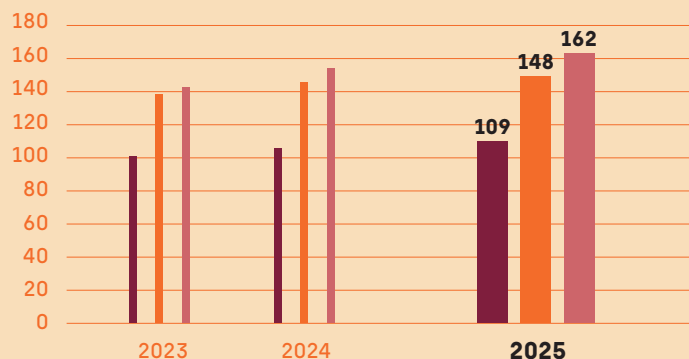
L'activité des réseaux de transport public en 2025

Chaque année, une enquête nationale est soumise à tous les réseaux de transport public urbain de province concernant leur activité de l'exercice passé. Les résultats permettent de connaître l'offre de transport sur le territoire, de la fréquentation, et des recettes des opérateurs de transport.

Les transports publics connaissent une forte dynamique de reprise et de croissance.

L'offre de transport, mesurée en kilomètres parcourus, progresse pour atteindre 109 en 2025, tandis que la fréquentation augmente encore plus fortement (148). Cette attractivité, qui confirme la place centrale des transports publics dans les mobilités du quotidien, se traduit aussi par une hausse des recettes (162), plus forte que celles des voyages, ce qui s'explique notamment par l'activation du levier tarifaire en 2025.

LES CHIFFRES CLÉS DU TRANSPORT PUBLIC

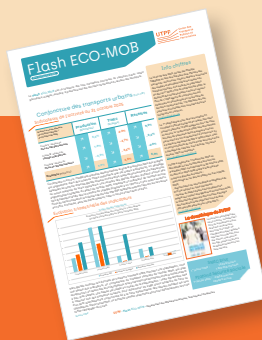


■ Offre (production) ■ Fréquentation (trafic) ■ Recettes

Base 100 (janvier 2021) : les valeurs indiquent l'évolution par rapport à janvier 2021. Ces résultats ne tiennent pas compte de l'activité du réseau RATP parisien.



L'UTPF publie chaque année les Chiffres clés du Transport public. Cet outil de référence de la profession passe à la loupe les données d'activité des réseaux de transport public urbain et ferroviaire régional.



L'UTPF publie également, tous les trimestres, le Flash Eco-Mob, qui suit la tendance des trois principaux indicateurs du transport public urbain (offre, fréquentation, recettes).

Mobilité : attentes, usages et perceptions

L'Observatoire de la mobilité

Depuis 2008, l'UTPF réalise chaque année l'Observatoire de la Mobilité, une étude qui analyse les usages, les attentes et les perceptions en matière de transports publics. L'édition 2025 s'est intéressée à la perception du prix des transports publics et aux attentes en matière de mobilité.

Cette enquête a été réalisée par Toluna Harris Interactive auprès de 2054 personnes, représentatives des Français de 18 ans et plus vivant dans des agglomérations de plus de 20 000 habitants.

Les attentes des usagers sont claires :

40%

demandent + de sécurité

32%

demandent + de ponctualité

32%

demandent + de fréquence

Malgré ces attentes,

76%

jugent leurs dépenses justifiées par le service rendu.

Seulement

48%

des Français se disent bien informés sur ce que finance le prix de leur ticket

Et ils identifient mal les financeurs : 36% pensent que les collectivités sont le principal financeur, alors que les employeurs contribuent en réalité à hauteur de 52% via le Versement mobilité.

Les bénéfices des transports publics sont largement reconnus :

85%

pour garantir l'accès à la mobilité pour tous

82%

pour améliorer l'espace urbain

80%

pour réduire la pollution

Une majorité se dit même prête à payer davantage pour les développer.

90%

des Français souhaitent développer les transports en commun

Ils y voient d'abord un bénéfice pour la société (70%), avant leur intérêt personnel (58%). Et 82% veulent que les fonds publics financent en priorité les transports en commun plutôt que les aides aux véhicules individuels.

La place des mobilités dans le débat des élections municipales 2026

En février 2026, l'Institut CSA a mené pour l'UTPF un sondage auprès de 1 033 Français vivant dans des communes de plus de 20 000 habitants, qui met en lumière la place croissante des transports publics sur tout le territoire. Extraits.

68%

des usagers de la voiture se disent prêts à réduire leur usage si l'offre de transports publics était significativement renforcée

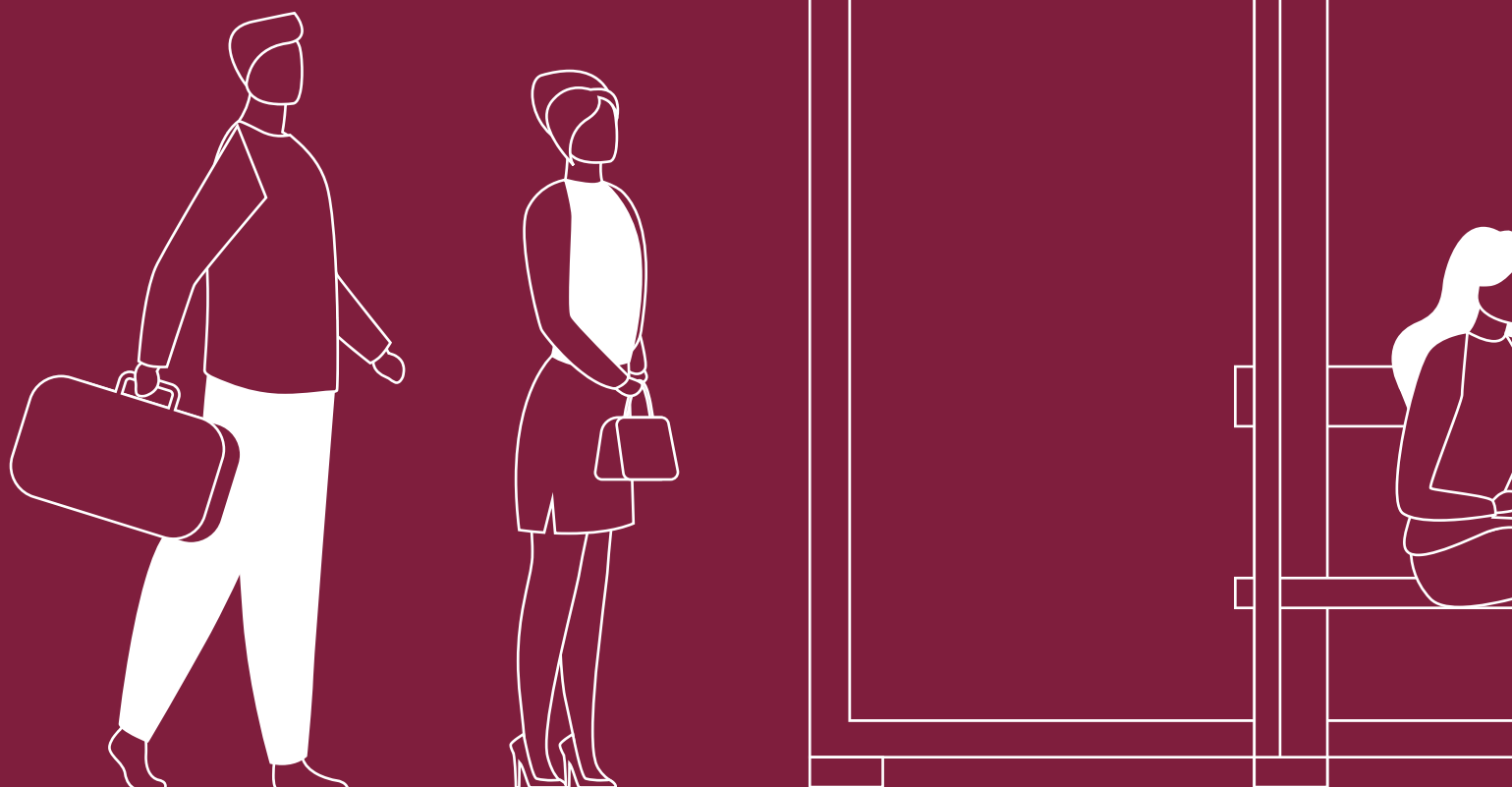
48%

citent en priorité la nécessité d'une offre augmentée : sur des horaires élargis et sur des territoires plus étendus

88%

des Français sont satisfaits de leur proximité aux transports publics, 93% des usagers les trouvent pratiques, et 84% les jugent confortables

L'UTPF, ses adhérents

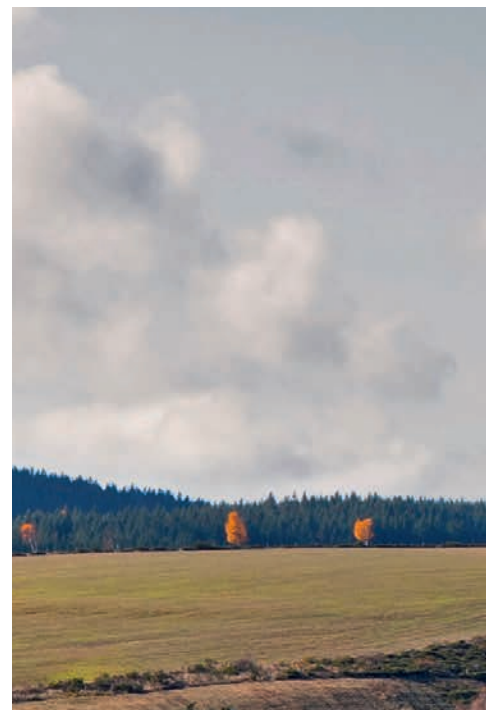




Notre ambition pour la mobilité :

en 4 axes stratégiques forts, clairs et lisibles

Chaque année, à l'occasion de son séminaire stratégique, l'UTPF fixe les axes qui guident son action pour l'année à venir.



1

Porter une politique sociale ambitieuse pour le secteur

2

Porter une politique sociale ambitieuse pour le secteur

3

Développer l'attractivité
du secteur et des métiers

4

Positionner l'UTPF
et ses entreprises en experts
de la mobilité durable

Notre conseil d'administration

Le Président



Thierry MALLET
PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL
GROUPE TRANSDEV

Tous les administrateurs



Jean AGULHON
DIRECTEUR DES
RESSOURCES HUMAINES
GROUPE RATP



Annelise AVRIL
DIRECTRICE GÉNÉRALE
FRANCE
GRANDS RÉSEAUX URBAINS
GROUPE KEOLIS



Hervé BECCARIA
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA
RÉGIE DES TRANSPORTS
MÉTROPOLITAINS
AGIR TRANSPORT



Philippe BRU
DIRECTEUR DES
RESSOURCES HUMAINES
GROUPE SNCF



Marco CAPOSCIUTTI
PRÉSIDENT
TRENITALIA FRANCE



Édouard HÉNAUT
DIRECTEUR GÉNÉRAL
FRANCE
GROUPE TRANSDEV



Lydie JALLIER
DIRECTRICE DES
RESSOURCES HUMAINES
DU GROUPE KEOLIS



Jean-Yves LECLERCQ
DIRECTEUR STRATÉGIE
FINANCE ET PERFORMANCE
DURABLE DU GROUPE RATP



Loïc MESSNER
DIRECTEUR GÉNÉRAL TAM
MONTPELLIER 3M
AGIR TRANSPORT



Clément MICHEL
DIRECTEUR GÉNÉRAL
FRANCE
RÉGIONS
GROUPE KEOLIS

Les Vice-présidents



Marc DELAYER
DIRECTEUR GÉNÉRAL
DES TRANSPORTS PUBLICS
DU CHOLETAIS
AGIR TRANSPORT



Marie-Ange DEBON
PRÉSIDENTE
DU DIRECTOIRE
DU GROUPE KEOLIS



Christophe FANICHET
PRÉSIDENT-DIRECTEUR
GÉNÉRAL DE SNCF
VOYAGEURS



Patrice LOVISA
DIRECTEUR DE LA
BUSINESS UNIT RÉSEAUX
DE SURFACE
GROUPE RATP



**Emmanuelle
CORTOT-BOUCHER**
SECRÉTAIRE GÉNÉRALE
GROUPE RATP



Frédéric DELORME
PRÉSIDENT DE RAIL
LOGISTICS EUROPE



Raphaël DOUTREBENTE
PRÉSIDENT D'EUROPORTE



Alexandre GALLO
PRÉSIDENT
DB CARGO FRANCE



Caroline GONIN
DIRECTRICE DES
RESSOURCES HUMAINES
ET DE LA RSE
GROUPE TRANSDEV



Bénédicte NEUMAGER
DIRECTRICE DU
DÉVELOPPEMENT
TERRITORIAL
GROUPE TRANSDEV



Lucile QUESSART
DIRECTRICE DES
RESSOURCES HUMAINES DE
SNCF VOYAGEURS



Alain QUINET
DIRECTEUR GÉNÉRAL
EXÉCUTIF STRATÉGIE ET
AFFAIRES CORPORATE
SNCF RÉSEAU



Claude STEINMETZ
DIRECTEUR FERROVIAIRE
FRANCE
GROUPE TRANSDEV

222

entreprises adhérentes

Au 1^{er} mai 2026, l'UTPF représente **165 entreprises de transport urbain, 27 entreprises ferroviaires, de transport de voyageurs et de fret, de gestion et de maintenance des infrastructures et gestionnaire de gares, ainsi que 30 membres associés et partenaires.**

- Bretagne**
- Armor Argoat ←
 - Mobilité Guingamp
 - Bibus Brest ←
 - Coralie Concarneau ←
 - Izilo Lorient ←
 - Kicéo Vannes ←
 - Linéotim Morlaix ←
 - QUB Quimper ←
 - STAR Rennes ←
 - TBK Quimperlé ←
 - Trajectoires Rennes ←
- Nouvelle-Aquitaine**
- baïa Arcachon ←
 - BUSS Saintes ←
 - Calibus Libourne ←
 - Cara'Bus Royan ←
 - Evalys Mobilités Marmande ←
 - Idelis Pau ←
 - Libéo Brive-la-Gaillarde ←
 - Péribus Périgueux ←
 - R'bus Rochefort ←
 - TanLib Niort ←
 - TCL Limoges ←
 - Tempobus Agen ←
 - TMA Mont-de-Marsan ←
 - Transport Bordeaux ←
 - Métropole Bordeaux
 - TXIK TXAK Bayonne ←
 - Vitalis Poitiers ←
 - Yélo Mobilités La Rochelle ←

- Île-de-France**
- ATM Croix du Sud Hauts-de-Seine Sud ←
 - Francilité Pays de Montereau ←
 - KABS Argenteuil ←
 - Keolis Grand Paris Seine Orly Seine Orly ←
 - Keolis Grand Paris Vallée de la Marne Marne et Brie ←
 - Les Cars Rouges – Big Bus Tours Paris ←
 - OPTILE Paris ←
 - Phébus Versailles ←
 - Terres d'Envol Villepinte ←
 - Tram 9 – Bord de l'Eau Orly ←
 - Valmy Montmorency ←

- Normandie**
- Altobus Alençon ←
 - ASTUCE Rouen ←
 - Cap Cotentin Cherbourg ←
 - Deep Mob Dieppe ←
 - LIA Le Havre ←
 - Némus Flers ←
 - Néva Granville ←
 - Semo Louviers ←
 - Trans Urbain Evreux ←

- Pays de la Loire**
- Choletbus Cholet ←
 - Impulsyon La Roche-sur-Yon ←
 - IRIGO Angers ←
 - Naolib Nantes ←
 - Setram Le Mans ←
 - TUL Laval ←

- Centre-Val de Loire**
- AggloBus Bourges Bourges ←
 - Amelys Montargis ←
 - Azalys Blois ←
 - Fil Bleu Tours ←
 - Horizon Châteauroux ←
 - LINEAD Dreux ←
 - TAO Orléans ←

- Occitanie**
- Agglobus Rodez Rodez ←
 - Alliance Auch ←
 - beeMob Béziers ←
 - CAP'BUS Agde ←
 - Citibus Narbonne ←
 - NTecC Alès ←
 - SaMobilité Sète ←
 - Sankéo Perpignan ←
 - SEMTM Montauban ←
 - TAM Montpellier ←
 - Tango Nîmes ←
 - Tisséo Toulouse ←
 - TLP Mobilités Tarbes ←

Monaco

→ CAM Monaco

Guadeloupe

→ Karu'Lis Les Abymes

Suisse

→ Transports Publics Genevois Genève

Hauts-de-France

- **Amétis** Amiens
- **Artis** Arras
- **AXO** Creil
- **Corolis** Beauvais
- **DK'Bus** Dunkerque
- **Ilévia** Lille
- **Imag'in Calais**
- **Opale Bus** Calais
- **Marinéo**
Boulogne-sur-Mer
- **Pastel** Saint-Quentin
- **Stibus** Maubeuge
- **Tadao** Lens
- **Transvilles**
Valenciennes
- **TUC** Cambrai
- **Tul** Laon

Grand Est

- **C Mon Bus** Chaumont
- **Citeline** Thionville
- **CTS** Strasbourg
- **Forbus** Forbach
- **Grand Reims mobilités**
Reims
- **Imagine** Epinal
- **LE MET'** Metz
- **Lunéo** Lunéville
- **Mouvéo** Epernay
- **REZO-Grand Verdun**
Verdun
- **Ritmo** Haguenau
- **SITAC**
Châlons-en-Champagne
- **Soléa** Mulhouse
- **Stan** Nancy
- **Strasbourg Mobilités**
Strasbourg
- **SUB** Nancy
- **Tac** Charleville-Mézières
- **TCAT** Troyes
- **Ticea** Saint-Dizier
- **Trace** Colmar
- **Transavold** Saint-Avold
- **Tub** Bar-le-Duc

Bourgogne-Franche-Comté

- **AuxR_M le bus** Auxerre
- **CMT** Le Creusot-Montceau
- **Côte & Bus** Beaune
- **Divia Mobilités** Dijon
- **EvolitY** Montbéliard
- **Ginko** Besançon
- **Grand Dole Mobilités** Dole
- **Intercom** Sens
- **Optymo** Belfort
- **Taneo** Nevers
- **Trema** Mâcon
- **Urbus** Saint-Claude
- **Vbus** Vesoul
- **Zoom** Chalon-sur-Saône

Auvergne-Rhône-Alpes

- **Aléo** Moulins
- **CITEA** Valence
- **Duobus** Oyonnax
- **Gem'Bus**
Saint-Julien-en-Genevois
- **Inspire** Clermont-Ferrand
- **Libellule**
Villefranche-sur-Saône
- **M Réso** Voiron
- **Maelis** Montluçon
- **MobiVie** Vichy
- **M'Réso** Grenoble
- **Ondéa Grand Lac**
Aix-les-Bains
- **Régie des transports**
Coqueligo Annonay
- **Réseau L'va** Vienne
- **Réseau TCL** Lyon
- **Rhônexpress** Lyon
- **RLV Mobilités** Riom
- **Ruban** L'Isle d'Abeau
- **Rubis** Bourg-en-Bresse
- **SIBRA** Annecy
- **STAR** Roanne
- **STAR'T** Thonon
- **Stas** Saint-Etienne
- **Synchro** Chambéry
- **TAC** Annemasse
- **TCL** Lyon
- **TCL Relation Usagers** Lyon
- **Trans'cab** Aurillac

Provence-Alpes-Côte d'Azur

- **Agglobus Cavem** Fréjus
- **Aix-en-Bus** Aix-en-Provence
- **Envibus**
Antibes-Sophia Antipolis
- **Lignes d'Azur** Nice
- **Moventis Pays de Grasse**
Grasse
- **Rafael Bus** Saint-Raphaël
- **Réseau Mistral** Toulon
- **RTM** Marseille
- **Salon Etang Cote Bleue**
Berre l'Etang
- **Ulysse** Fos-sur-Mer
- **Zest bus** Menton

1

Corse

- **S.E.C.A** Ajaccio

Les adhérents du transport ferroviaire

L'UTPF fédère une trentaine d'entreprises ferroviaires, de voyageurs, de fret, de gestionnaires d'infrastructure et de gares, soit l'équivalent d'environ 160 000 salariés en France.

Entreprises ferroviaires de voyageurs

- CDG Express
- Compagnie du Blanc Argent
- Eurostar – THI Factory
- Groupe RATP
- Groupe Transdev
- Le Train
- Nova 14
- Objectif OFP
- RATP CAP Arc Sud et Ouest
- RRT PACA
- RTM Ferroviaire
- SNCF Voyageurs
- Stretto
- Transdev Rail Sud Inter Metropoles
- TRENITALIA France
- UNECTO

Entreprises de gestion et de maintenance des infrastructures

- LISEA
- MESEA
- SNCF Réseau
- Transdev Rail Bretagne

Entreprises ferroviaires de fret

- DB Cargo France
- Europorte
- GCA Traction
- MEDWAY
- Rail Logistics Europe (RLE)

Gestionnaire de gares

- SNCF Gares et Connexions

Les membres associés et partenaires

Toutes les entreprises qui concourent à la mobilité durable peuvent rejoindre l'UTPF en tant que membre associé ou partenaire.

Au 1^{er} mai 2026, 30 entreprises adhèrent à l'UTPF à ce titre.

Membres associés

- AFTRAL
- ALSTOM
- CAF France
- CawI
- CFL CARGO
- Daimler Buses France SASU
- Deloitte Conseil
- France Mobilité Biogaz
- G7
- Greenmot
- Hanover France SAS
- Hess-AG
- Irizar e-mobility
- Iveco Group
- Kuba
- L2B Ingénierie
- Matawan
- Métrobus

- POMA
- Pysae
- SBVI SAS
- Scania France SAS
- SCAT
- Siemens Mobility France
- Société des grands projets (SGP)
- Systra France
- Volvo Bus France

Membres partenaires

- AFRA
- Enterprise Mobility
- Mobilians







Les faits marquants

Les faits marquants

Nos temps forts

du 1^{er} mai 2025 au 1^{er} mai 2026

Mai

20 MAI 2025

Transport urbain : nouvel accord de branche pour l'emploi, l'alternance et la formation professionnelle

L'ensemble des organisations syndicales du transport urbain ont signé un accord de branche relatif à l'emploi, l'alternance et à la formation professionnelle.

Cet accord redéfinit les leviers de professionnalisation et d'adaptation des compétences dans un contexte de fortes tensions de recrutement.

27 MAI 2025

Déploiement du dispositif Stop Fraude chez les opérateurs

Le dispositif « Stop Fraude » est entré en service régulier pour l'ensemble des opérateurs (hors opérateurs historiques). Cette ouverture marque une étape décisive dans l'amélioration du recouvrement des amendes et la crédibilité du contrôle, avec un accès direct et sécurisé aux données nécessaires à la vérification des identités.

Juin



12 JUIN 2025

Thierry Mallet élu président de l'UTPF

Thierry Mallet est élu à la présidence de l'UTPF pour 2 ans à l'unanimité par les membres du Conseil d'administration ; il succède à Marie-Ange Debon.

Les vice-présidents, les membres du Conseil d'administration ainsi que les présidents et vice-présidents de commissions ont également été nommés pour un mandat de deux ans.

18 JUIN 2025

L'UTPF mobilisée au sommet mondial de l'UITP

L'UTPF était présente au sommet 2025 de l'UITP : échanges entre la déléguée générale et la présidente de l'UITP, participation à des conférences, rencontre avec les associations nationales venues du monde entier, pour partager les visions sur les problématiques communes.



Juillet

7 JUILLET 2025

Prévention des addictions et sécurité routière

L'UTPF a organisé une session d'information animée par des policiers formateurs de l'Unité d'Éducation et d'Information Routières (UEIR) de la Direction à la Sécurité routière, et d'un manager du groupe RATP spécialisé dans les sujets de prévention en matière d'addictions.



8 JUILLET 2025

L'UTPF accueille ses membres associés

L'UTPF a accueilli ses membres associés dans ses locaux pour une réunion de travail portant sur les grands sujets de mobilisation pour l'UTPF et ses équipes.

15 JUILLET 2025

Appel européen pour prioriser les transports publics dans le budget UE

L'UTPF – par la voix de son président Thierry Mallet – a cosigné, aux côtés de 60 dirigeants d'associations et entreprises européennes du secteur un appel conjoint initié par l'UITP Europe pour faire des transports publics urbains et régionaux une grande priorité du budget pluriannuel post-2027 de l'UE, avant que la Commission européenne dévoile ses propositions législatives pour le prochain Cadre financier pluriannuel (CFP).

Septembre



10 SEPTEMBRE 2025

L'UTPF devient partenaire du Moove Lab (Station F)

L'UTPF soutient les startups de la promotion du 14^e batch du Moove lab qui travaillent dès aujourd'hui aux solutions de mobilité de demain.

11 SEPTEMBRE 2025

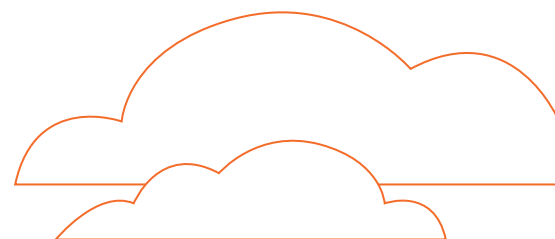
Séminaire stratégique avec les dirigeants du secteur

Le séminaire stratégique a réuni les membres du conseil d'administration et les principaux présidents-directeurs généraux des entreprises de transport en présence de Dominique Bussereau. Il a permis de tirer les enseignements de la conférence Ambition France Transports et de définir les priorités opérationnelles pour l'exercice 2025-2026.

16 – 22 SEPTEMBRE 2025

135 réseaux mobilisés pour la Rentrée du Transport Public

19^e Rentrée du Transport Public : 135 réseaux se sont mobilisés et proposé des offres et opérations spéciales pour promouvoir l'usage des transports publics et mettre en avant leurs bénéfices environnementaux et économiques.



15 SEPTEMBRE 2025

Partenariat UTPF – ViensVoirMonTaf pour faire découvrir nos métiers

L'UTPF a signé une convention de partenariat avec l'association ViensVoirMonTaf dans le cadre du projet Transformeurs avec pour ambition de faire connaître et valoriser les métiers du transport urbain, interurbain et ferroviaire à des élèves de 3^{ème} primaires.



Octobre



1^{er} OCTOBRE 2025

Audition de l'UTPF au Sénat sur la concurrence ferroviaire

Audition de l'UTPF par la sénatrice Marie-Claire Carrere-Gée dans le cadre du contrôle budgétaire qu'elle mène avec le Sénateur Hervé MAUREY, sur l'impact de la concurrence dans le ferroviaire sur les finances publiques.



7 OCTOBRE 2025

Conférence de presse de l'UTPF : nos priorités 2026 et les attentes des usagers

L'UTPF tient sa conférence de presse annuelle. L'occasion de présenter ses 10 priorités, ses propositions pour le projet de loi de finances 2026 et les résultats de l'Observatoire de la mobilité consacré aux attentes des usagers en matière de prix et de service.



13 & 14 OCTOBRE 2025

Learning Show : repenser la formation dans les mobilités

Le Learning Show 2025, un événement qui s'inscrit dans le cadre du programme Transformeurs, avec la participation de 14 experts en formation et ingénierie pédagogique, issus de l'UTPF et du consortium. Objectif : repenser les pratiques de formation du secteur et co-construire une véritable « boîte à outils » pour les formateurs de demain.

16 – 18 OCTOBRE 2025

Worldskills 2025 : l'UTPF valorise les métiers et officialise de nouveaux partenariats

L'UTPF participe pour la deuxième fois à la compétition nationale des métiers Worldskills 2025 et organise pour la première fois avec de nombreux partenaires le challenge « Conducteur de bus et de car » et le décathlon de la maintenance ferroviaire. Le partenariat entre l'UTPF, France Travail et la FNTV a également été officialisé. Enfin, la

bande dessinée « Voie de femmes » coproduite par l'association Futur en train et l'OPCO Mobilités a été dévoilée ; elle rend hommage aux femmes qui ont joué un rôle clé dans l'histoire du transport ferroviaire.



Novembre

4 NOVEMBRE 2025

Trois accords structurants signés dans la branche ferroviaire

Signature de trois accords structurants par les partenaires sociaux de la branche ferroviaire qui couvrent la formation professionnelle, la protection sociale et l'inaptitude médicale sécurité. Ces 3 accords ont été signés par l'UNSA et la CFTD et par SUD Rail pour l'accord Protection sociale.

25 NOVEMBRE 2025

Fret ferroviaire : participation de l'UTPF à la journée OFP

L'UTPF participe à la journée OBJECTIF OFP pour faire le point sur les avancées du fret ferroviaire et faire connaître les opportunités offertes par le prolongement du programme CEE ReMOVE et Osez le Fer.



27 NOVEMBRE 2025

Annelise Avril prend la présidence du GIE Transport public

Annelise Avril succède à Charles-Éric Lemaigen à la présidence du GIE Transport public pour un mandat de 2 ans.

4 – 6 NOVEMBRE 2025

RNTP 2025 : succès record et lancement de nouvelles initiatives

La dernière édition des RNTP à Orléans a rencontré un franc succès avec 7 700 visiteurs, une fréquentation en hausse.

Les RNTP ont été l'occasion :

- de lancer une campagne nationale de sensibilisation et de lutte contre les incivilités partout en France ;
- de présenter les guides « Éducation et mobilité », pour favoriser l'autonomie des élèves entrant en 6^e et « La mobilité des seniors », élaboré avec le GART et France Silver Eco ;

- de lancer la première édition du « Café des mobilités » : rencontre entre étudiants et professionnels autour d'un objectif commun : imaginer les solutions de mobilité de demain ;
- d'inaugurer le dispositif « Métiers en scène », porté par la Région Centre-Val de Loire, un chapiteau immersif qui fait la tournée de la région pour faire connaître les métiers du secteur ;
- d'annoncer la nouvelle marque MOBCO qui remplace les événements European mobility expo (version parisienne) et les RNTP (version régionale).



Décembre

9 DÉCEMBRE 2025

Publication des chiffres clés du transport public

Les Chiffres clés 2023 du transport public sont publiés. Cette étude menée par l'UTPF met en lumière les grandes tendances de nos opérateurs et s'appuie sur de multiples indicateurs : population desservie, production, trafic, parc, personnel, recettes commerciales, dépenses d'exploitation...



11 DÉCEMBRE 2025

Lancement du Car & Bus Tour Occitanie à Montpellier

Le Car & Bus Tour Occitanie a fait escale à Montpellier. Étudiants, personnes en reconversion, en recherche d'emploi et curieux se sont succédés pour découvrir les métiers du transport de voyageurs et les nombreuses opportunités d'emploi proposées sur place.

18 DÉCEMBRE 2025

Feu vert aux caméras piétons des agents de contrôle

Publication du décret d'application n°2025-1234 de l'article 10 de la loi Tabarot relatif aux caméras piétons des agents de contrôle, très attendue par les opérateurs pour laquelle l'UTPF était pleinement mobilisée.

24 DÉCEMBRE 2025

Lancement de l'expérimentation de caméras frontales sur les tramways

La publication du décret d'application de l'article 14 de la loi dite Tabarot permet la mise en oeuvre de l'expérimentation de caméras frontales embarquées sur les tramways. Une mesure pour améliorer la sécurité, très attendue par le secteur.

Janvier

8 JANVIER 2026

Cérémonie des vœux de l'UTPF

Cérémonie des vœux de l'UTPF : plus de 470 participants ont assisté à la cérémonie des vœux de l'UTPF, marquée par une rétrospective 2025 et l'intervention de Philippe Tabarot, ministre des Transports.

16 JANVIER 2026 ↓

Premier comité territorial Transformeurs en Auvergne-Rhône-Alpes

L'UTPF et l'Université Lumière Lyon 2 organisent à Lyon le premier comité territorial consacré aux enjeux de l'emploi, de la formation et du recrutement dans le secteur des mobilités en région Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre du projet Transformeurs.



Février

10 FÉVRIER 2026

Un manifeste pour placer la mobilité au cœur des municipales

Présentation du manifeste de l'UTPF destiné aux candidats et futurs élus locaux. Objectif : faire de la mobilité du quotidien une priorité des campagnes municipales. S'en sont suivies des rencontres avec la presse régionale à Marseille, Lyon et Nantes, et des échanges avec les partis politiques et associations d'élus pour présenter les 8 pistes d'action à adapter aux réalités de chaque territoire.



11 FÉVRIER 2026

Audition au Sénat sur la billettique

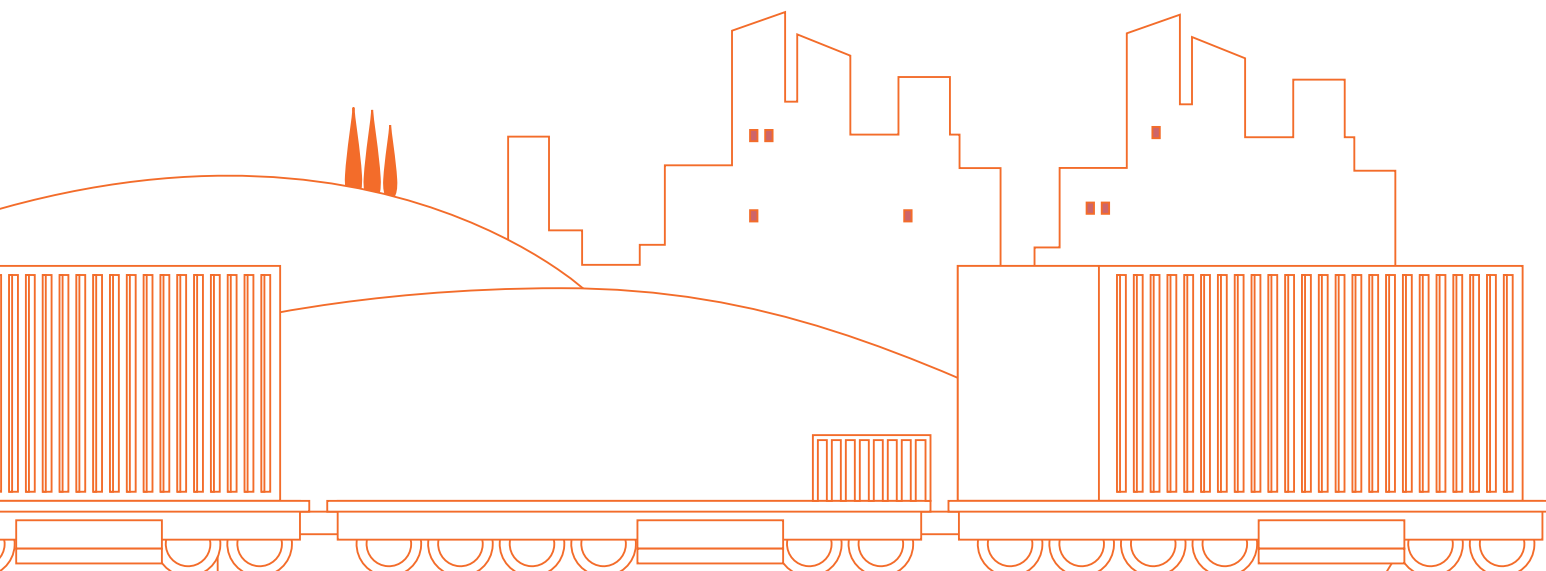
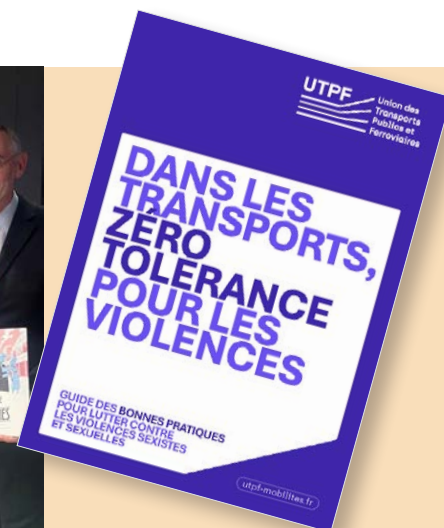
L'UTPF est auditionnée au Sénat sur la billettique dans les transports par les rapporteurs de la mission d'information du Sénat Franck Dhersin, Jacques Fernique, Olivier Jacquin et Pierre-Jean Rochette, un maillon clé de l'expérience voyageur et donc de l'attractivité du secteur.

Mars

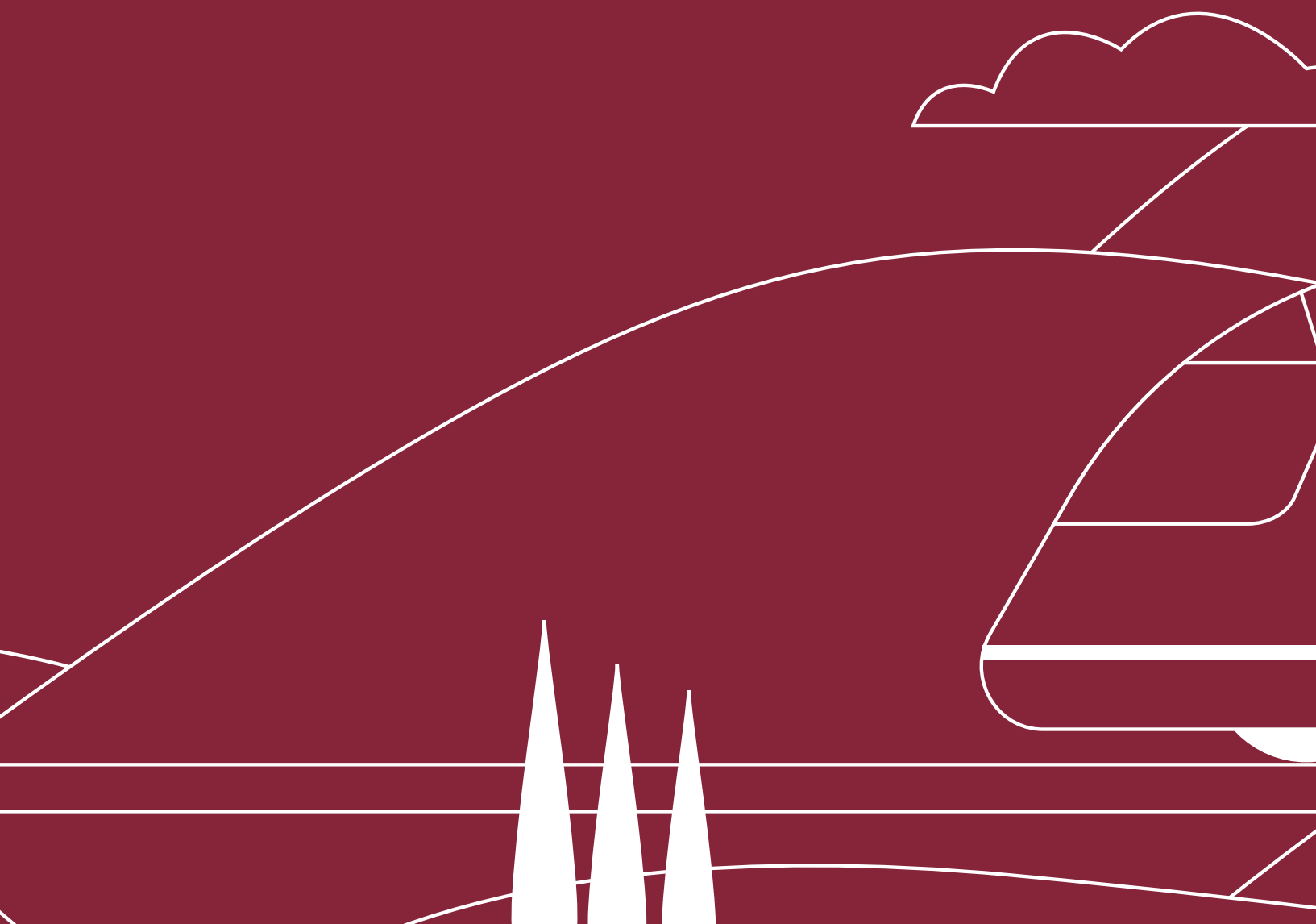
5 MARS 2026

L'UTPF s'engage contre les violences sexistes et sexuelles dans les transports

L'UTPF organise un événement intitulé « Les femmes au cœur des transports publics et ferroviaires » au Sénat pour évoquer deux enjeux majeurs : la féminisation de notre secteur, et la sécurité des femmes dans les transports. L'UTPF a présenté à cette occasion un guide pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles dans les transports.



Commissions : travaux et perspectives





Affaires sociales ferroviaires

Dans une branche encore récente, l'UTPF continue d'exercer un rôle central en œuvrant à la mise en place d'un cadre social commun ambitieux et structurant pour l'ensemble du secteur ferroviaire.

Dans ce contexte d'ouverture à la concurrence, la signature de plusieurs accords majeurs constitue une avancée significative vers l'achèvement de la convention collective de la branche ferroviaire.



Membres

PRÉSIDENTE
CAROLINE GONIN
TRANSDEV

AFRA
Ludivine LEDESMA
CAPTRAIN FRANCE
Yazid OULTAF
DB CARGO FRANCE
Tiphaine COUTY
Morgane SIEGFRIEDT
EUROPORTE
Virginie DUFRESNOY
EUROSTAR GROUP
Nele de BRABANDERE
Marion GAMONAL
GCA TRACTION SAS
Amandine CLARET
GROUPE RATP
David CRONENBERGER

HELLO PARIS SERVICES
Marie BOUE
HEXAFRET – RAIL
LOGISTICS EUROPE (RLE)
Christophe Gierd Chanel
Agnès RAULT
KEOLIS SA
Fabrice PERRIN
LE TRAIN
Aurélie GENIEYS
MEDWAY – OPERATOR
FERROVIARIO DE
MERCADORIAS S.A.
Marie ROBERT
MESEA
Nargarajen SOOBRAYEN
OBJECTIF OFF
Philippe FRANCOIS
RATP CAP ARC SUD
ET OUEST
Céline MARQUIS

RATP DEV
Jean LAGRANGE
Anne VARLET
REGIE DES TRANSPORTS
METROPOLITAINS (RTM)
Arnaud DONNADIEU
Florence LEVRINO
REGIE REGIONALE DES
TRANSPORTS PROVENCE-
ALPES-COTE D'AZUR –
RRT PACA
Nathalie BARBE
RTM ETABLISSEMENT
FERROVIAIRE
Allison MAURAND
SNCF GARES ET
CONNEXIONS SA
Christophe BRUCHET
SNCF RESEAU SA
Christel PUJOL-ARAUJO

SNCF SA
Frédéric GUZY
Frédérique RIGAUD
SNCF VOYAGEURS SA
Lucile QUESSART
STRETTO
Marie SAPENA
THALYS INTERNATIONAL
– THI FACTORY
Béatrice DEVEAUX RAUMEL
TRANSDEV
Marilyn BERTHOLOM
Caroline GONIN
Aurélie JABEUR
Benoît JUÉRY
Marion LARZUL
Marie MARION
TRANSDEV RAIL BRETAGNE
Loïc LANNE

TRENITALIA FRANCE
Merryl CHETRIT
UNION DES TRANSPORTS
PUBLICS ET FERROVIAIRES
(UTPF)
Géraldine ADAM
Karim DERRARDJA
Mathieu DUFOUR
Yves DUFOUR
Elodie de MATOS
Florence SAUTEJEAU
Aimée SENECAUT-
FAUCHET

Trois accords au cœur des enjeux du secteur

À l'issue d'un important cycle de négociation, la branche a signé, le 23 septembre 2025, trois accords majeurs constituant un dispositif cohérent destiné à sécuriser les parcours professionnels :

- Formation, structurant une politique de branche afin d'accompagner l'évolution des compétences, les transitions professionnelles et la sécurisation du statut des alternants ;
- Protection sociale, instaurant un régime de prévoyance (incapacité, invalidité, décès) ainsi qu'une complémentaire santé ;
- Inaptitude « sécurité » visant à protéger les conducteurs et personnels exerçant des TCS en cas de perte d'habilitation liée à des exigences médicales.

Focus sur l'accord formation...

Signé par l'UNSA et la CFDT malgré l'opposition de la CGT, cet accord sécurise les parcours des salariés, développe la reconversion et valorise l'alternance et le tutorat, tout en donnant aux employeurs un cadre clair pour anticiper les besoins en compétences. Il sera complété par un avenant afin d'intégrer les évolutions issues de la loi du 24 octobre 2025, notamment sur les entretiens de parcours professionnel et le nouveau dispositif de reconversion professionnelle visant notamment à mieux préparer les secondes parties de carrière.

... et l'accord inaptitude « sécurité »

Signé par l'UNSA et la CFDT, l'accord s'articule autour de trois volets :

- préventif, visant à anticiper et réduire les risques liés à l'inaptitude « sécurité » ;
- d'accompagnement, destiné à soutenir les conducteurs et personnels TCS lorsque l'inaptitude est avérée ;
- indemnitaire, prévoyant la mise en place de dispositions spécifiques au bénéfice des conducteurs.

Cet accord constitue une avancée majeure pour la branche, renforçant la maîtrise des risques d'inaptitude médicale « sécurité » et la protection des salariés concernés.

Mais aussi...

En 2025, le dialogue social a été au cœur de l'activité de l'UTPF avec pas moins de quatre accords conclus dans la branche ferroviaire. Parallèlement, d'autres sujets majeurs ont mobilisé la fédération, notamment le suivi de la directive européenne sur la transparence des rémunérations, les actions pour assurer le maintien de la CFA pour les salariés exerçant des tâches critiques de sécurité ou encore le suivi de la mise en œuvre du « sac à dos » social conventionnel, soutenu par cinq délibérations du conseil d'administration de l'UTPF.

Suivi de la réforme STI OPE

L'année a été marquée par la poursuite des travaux de déploiement de la réforme de la STI OPE, qui transforme la réglementation nationale relative aux tâches de sécurité autres que la conduite. La CASF a suivi attentivement la refonte des tests d'aptitude médicale et psychologique des TCS, et particulièrement les nouvelles règles de désignation des médecins et psychologues. Ces actions ont permis d'obtenir le maintien de la CFA pour les TCS.

Activités CPNE

La CPNE a joué un rôle structurant pour l'emploi et la formation de la branche. Elle a consolidé la liste des contrats de professionnalisation prioritaires, assuré un suivi des financements et identifié les métiers en tension afin d'orienter les politiques de formation. Elle a poursuivi le déploiement du CQP Opérateur de maintenance mécanique ferroviaire, engagé la création d'un certificat de spécialisation en maintenance ferroviaire et contribué à l'actualisation des fiches ROME 4.0. Elle a également lancé le panorama emploi-formation, renforçant l'anticipation des besoins en compétences et la coopération avec l'Opco et les partenaires publics.

L'UTPF consolide les données RH des appels d'offres

L'UTPF a joué un rôle central de concertation pour favoriser l'adaptation du secteur ferroviaire à l'ouverture à la concurrence. En réunissant les opérateurs concernés autour d'un groupe de travail, l'UTPF a conçu une liste de données RH indispensables à communiquer lors des appels d'offres. Elaborée de manière concertée entre les opérateurs, elle permet aux Autorités Organisatrices de disposer d'une liste d'informations fiables à faire figurer dans leurs appels d'offres.

Ce travail méthodique garantit une transparence des données, une égalité de traitement entre candidats, et une meilleure lisibilité des enjeux sociaux lors des appels d'offres. L'UTPF offre ainsi un cadre partagé qui facilite la coopération et sécurise les procédures. La liste s'inscrit comme une référence commune, avec la vocation de devenir un standard reconnu par l'ensemble de la profession.



Focus sur...

Le bilan social ferroviaire

Le bilan social ferroviaire poursuit sa modernisation. Après une refonte complète l'an dernier – depuis l'outil d'enquête jusqu'à la présentation finale – l'édition 2025 s'enrichit d'une nouvelle mise en page et de rubriques actualisées.

La nouvelle enquête permet désormais aux entreprises de disposer d'un processus plus simple, plus rapide et plus ergonomique. Par ailleurs, le bilan adopte désormais un format moderne, épuré et plus lisible, facilitant sa compréhension et son utilisation par l'ensemble des acteurs de la branche.



Affaires sociales du transport urbain

L'année 2025 a été marquée par deux avancées majeure : la signature, le 20 mai, de l'accord de branche relatif à l'emploi, l'alternance et la formation professionnelle par l'ensemble des organisations syndicales, et la poursuite des négociations sur la refonte des classifications et rémunérations avec la présentation d'un premier projet d'accord le 2 septembre 2025.



Membres

PRÉSIDENTE

LYDIE JALLIER
KEOLIS SA

VICE-PRÉSIDENTE
CAROLINE GONIN
TRANSDEV

AGIR TRANSPORT

Béatrice HUYNH
Adrien MALFRAY

COMPAGNIE DES
TRANSPORTS
STRASBOURGEOIS

Estelle TOSQUES

GROUPE RATP

David CRONENBERGER
Alexandre GUYOT
Aurélie LEVI
Claudia FEYDEL

KEOLIS SA

Christophe CHAUSSON
Lydie JALLIER
Gaëlle KERBELLEC
Guillaume LACONTE
Marie-Louise LEMARCHAL
Fabrice PERRIN

M'TAG

Cindy GASPARD
Laure JANOLIN

RATP DEV

Stéphanie CELTON WOO

RATP CAP ARC SUD

ET OUEST

Céline MARQUIS

REGIE DES TRANSPORTS METROPOLITAINS (RTM)

Chahrazade BEKRAR
Anne CLEMENT NUPS
Florence LEVRINO
Notwenn ROUX-PHILIPPOT
Camille URBAIN

REGIE EPIC T2C

Emmanuel DEMAY

REUNIR SERVICES

Mylène DESBIENDRAS

RLA

Emilie VOIRON
Julie RETI
Evelyne STOFFEL

SOCIETE D'ECONOMIE
MIXTE DES TRANSPORTS
EN COMMUN DE
L'AGGLOMERATION
NANTAISE – SEMITAN
Elise VOYER

TRANSDEV

Xavier ALBEROLA
Claire BILLARD MADRIERES
Rachida DALI
Corinne EL FASSY
Caroline GONIN
Aurélie JABEUR
Benoît JUÉRY

TRANSDEV COTENTIN

Aurélie BALLEUX

TRANSPORTS DE
L'AGGLOMERATION DE
MONTPELLIER – TAM

Thaïs CASTELLO

UNION DES TRANSPORTS PUBLICS ET FERROVIAIRES {UTPF}

Géraldine ADAM
Mathieu DUFOUR
Clémence ROQUEBERT
Florence SAUTEJEAN
Cécilia VAURY



Focus sur...

La publication d'un guide pour dire stop aux incivilités envers les agents

Présenté aux Rencontres Nationales du Transport Public (RNTP) en novembre 2025, ce guide compile des solutions éprouvées au sein des différents réseaux de France : vidéoprotection renforcée, formation à la gestion des conflits, partenariats avec les forces de l'ordre, accompagnement psychologique des victimes.

Les RNTP sont également l'occasion de lancer une vaste campagne média sur tout le territoire pour sensibiliser et lutter contre ces tensions.



La branche s'est dotée d'un nouvel accord formation

Pour répondre aux enjeux d'attractivité et de fidélisation, les partenaires sociaux ont signé un accord ambitieux dont les principales avancées sont : un meilleur outillage GPEC avec un rapport biennal emploi-formation ; des actions collectives prioritaires sur la sécurité et la sûreté (SECUFER, gestion des incivilités) ; le renforcement des relations école-entreprise via de nouveaux partenariats stratégiques et le financement d'outils (plateforme d'ambassadeurs métiers, parcours de découverte) ; la simplification des entretiens professionnels (2 sur 6 ans + 1 à l'initiative du salarié) ; la revalorisation de la rémunération des apprentis 21-25 ans et l'abondement de branche du CPF sur des formations prioritaires.

Les travaux sur les certifications progressent : le CQP « conducteur de tramway » compte plus de 100 certifiés ; le CQP interbranche maintenance avance, et un Bac +1 maintenance est en cours.

Refonte des classifications et rémunération : une négociation structurante pour la branche

Au cours de l'année 2025, les travaux sur la refonte complète du système de classifications et de rémunérations se sont intensifiés. Le 2 septembre 2025, un premier projet d'accord comportant une nouvelle grille de classification des emplois, associée à de nouveaux montants de minima a été présenté aux organisations syndicales. Cette refonte, attendue depuis plusieurs années, vise à moderniser la structure des emplois du secteur, à mieux reconnaître les compétences et les parcours professionnels, et à renforcer l'attractivité salariale de la branche. Les négociations se poursuivent avec l'objectif de parvenir à un accord équilibré répondant aux enjeux de compétitivité des entreprises et de valorisation des métiers du transport urbain de voyageurs.

Décryptages UTPF 2025 : accord formation et contribution conventionnelle

En 2025, l'UTPF a organisé deux « décryptages » destinés aux professionnels RH et formation : le premier a porté sur le nouvel accord formation signé le 20 mai 2025, le second sur la contribution conventionnelle. Ces webinaires apportent des réponses concrètes et opérationnelles pour optimiser le plan de développement des compétences des entreprises.

L'Absentéisme : un engagement fort de la commission

L'absentéisme, qu'il soit lié aux arrêts maladie ou aux absences injustifiées – notamment celles résultant d'une double activité –, pèse sur le collectif en contraignant des salariés à être rappelés pour assurer les services du week-end, et représente un coût significatif pour les opérateurs. La commission suit de près les projets gouvernementaux, travaille avec le MEDEF pour porter la voix du secteur et explore un partenariat avec la CNAM.

Économie et Mobilité

La conférence de financement des transports a été le point d'orgue de l'année 2025 tant les enjeux essentiels des transports publics et ferroviaires nécessitaient d'être éclairés avec l'ensemble des parties prenantes. Représentée dans 2 des 4 ateliers, l'UTPF a pu compter sur la contribution des membres de la commission pour porter ses positions.



Membres

PRÉSIDENT
Alain QUINET
SNCF RÉSEAU

AGIR TRANSPORT
Anne BELLAMY
CAP ILE-DE-FRANCE
Marie CAMARRA
HELLO PARIS SERVICES
Adeline PIETROWSKI
KEOLIS
Maxime GERARDIN
Emilie MOLINO

LACROIX SAVAC
Stéphane BONNAUD
LE TRAIN
Aurelie GENIEYS
Elise RENAUD
MOVENTIS
Gregory CARMONA
NOVA 14
Cédric BOURDAIS
Manuel SIRVEN-VILLAROS
RATP
Clarisse COLONNA
Paulin DE LATOUR
Laurent GERARDIN

RATP DEV
Sophie CASTAGNE
Christophe VACHERON
RTM MARSEILLE
Marc COLONNESE
Claire FERNANDEZ
SNCF
Renan MEGY
**SNCF GARES
& CONNEXIONS**
Sonia AYADI-BOISSY
SNCF RÉSEAU
Julien BRUNEL

SNCF VOYAGEURS TER
Fatma RAHIL
**SNCF VOYAGEURS
TRANSILIEN**
Stéphane BOULANGER
TAM MONTPELLIER
Laure PERON
TISSÉO VOYAGEURS
Christine CHARY
TRANSDEV
Edouard HENAUT
Arthur LE MOAL
Bénédicte NEUMAGER
Nicolas PAUGET

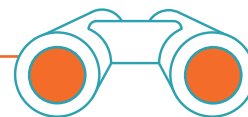
**TRANSPORTS PUBLICS
DU CHOLETAIS
[AGIR TRANSPORT]**
Marc DELAYER
TRENITALIA FRANCE
Alexandre MOLINA
UTPF
Alice BOSLER
Stéphanie LOPES
D'AZEVEDO
Florence SAUTEJEAU
Joanna TAIEB

Une contribution saluée à la conférence de financement des transports

Les transports sont au cœur de multiples défis actuels et en devenir. L'un de ces défis est d'abord sociétal, avec une demande croissante de mobilité, mais il y a aussi ceux de la transition énergétique, de l'innovation, de l'optimisation des services et de la régénération/modernisation du réseau ferroviaire. Afin de relever ces défis, les membres de la commission et ceux de la commission des affaires publiques ont travaillé à la fois sur l'exploration de nouvelles sources de financement possibles, mais aussi sur les leviers législatifs et réglementaires susceptibles d'améliorer la performance des transports publics et ferroviaires, au service des clients voyageurs et chargeurs. Cette contribution a été saluée pour son équilibre par le Président de la conférence Ambition France Transports Dominique Bussereau.

Les chiffres clés du transport public, miroir de l'évolution du secteur

Afin de mesurer les efforts financiers à fournir pour relever ces défis, mais aussi apprécier les besoins de mobilité, la collecte mensuelle et annuelle des données d'activité des réseaux a perduré en 2025, et s'est traduite par la publication des traditionnels Chiffres Clés et FlashEcoMob. Ces données ont également permis de répondre favorablement aux concertations de la Cour des comptes dans le cadre de la rédaction de ses rapports sur la mobilité des jeunes et sur la contribution des usagers au financement du transport. Les échanges entre les membres de la commission et les magistrats ont permis de nourrir les réflexions de chacun dans ce cadre.



Focus sur...

Les certificats d'économie d'énergie

Un autre axe majeur des travaux de la commission cette année a été le dispositif des certificats d'économies d'énergie. Forts du constat que les transports y étaient très peu représentés bien qu'étant parmi le plus gros consommateurs, et soucieux d'apporter des solutions au défi du financement, les membres de la commission se sont engagés dans un travail d'élaboration de propositions de nouvelles fiches et programmes, en lien avec la commission Techniques, exploitation et Développement Durable.

L'étude prospective consécutive à la conférence Ambition France Transports

Dès la préparation de ce rendez-vous institutionnel, nos réflexions au sein de la commission nous ont amenés à nous questionner sur l'ambition que nous portions pour nos secteurs et les moyens d'y répondre. Puis les échanges, très riches, lors des ateliers, nous ont confortés dans la nécessité absolue de trouver des financements à la hauteur de ces ambitions, faute de quoi, toute la société et l'environnement s'en trouveraient fragilisés. De ce fait, le besoin de mener une étude prospective sur les futurs possibles s'est imposé. Nous l'avons lancée en fin d'année.

Concernant les contours de cette étude, il s'agira d'identifier les grands déterminants de la demande de mobilité, tels que l'évolution démographique ou des préférences individuelles, les ruptures technologiques ou les grands choix de politique publique, et de construire différents futurs possibles autour d'un scénario central. L'étude a vocation à identifier les bénéfices socio-économiques directs et indirects du secteur, mais aussi les risques de l'inaction en matière d'investissement. Les résultats sont attendus pour fin 2026.



Affaires Publiques

En lien étroit avec les autres Commissions de l'UTPF, la CAP s'est mobilisée tout au long de l'année 2025 pour continuer à promouvoir sur de nombreux dossiers législatifs et réglementaires nationaux comme européens – y compris financiers – les intérêts de ses adhérents en tant qu'acteurs indispensables pour une mobilité durable, intelligente et sûre.

La CAP œuvre pour que les transports publics et ferroviaires soient reconnus au plus haut niveau par les Autorités nationales et européennes.



Membres

PRÉSIDENT

Clément MICHEL
KEOLIS SA

AGIR TRANSPORT

Amandine JANCOURT
Roxane VIOT

COMPAGNIE DES TRANSPORTS STRASBOURGEOIS

Estelle LOPES DE ANDRADE

DB CARGO FRANCE

Jean-Yves LHOMME

EUROSTAR GROUP

Lorraine CHOQUART

EUROPORTE

Nicolas EMPISSE

EPIC TISSEO VOYAGEURS

Marine GARNIER

GRUPE RATP

Nicolas BLAIN
Quentin CORNIC
Muriel GRANDGUILLAUME
Thomas HARTOG
Mathilde PETIT
Céline MAZIERES

KEOLIS SA

Maxime GERARDIN
Laurent GRAVIER
Clément MICHEL
Emilie MOLINA

LE TRAIN

Aurelie GENIEYS
Alain GETRAUD

LISEA

Lionel EPELY
Joaquim GODDE
Valérie MARQUIS

NOVA 14

Cédric BOURDAIS
Manuel SIRVEN VILLAROS

RATP DEV

Laure BOULARD
Sophie CASTAGNÉ
Claire LAURAS

REGIE DES TRANSPORTS METROPOLITAINS (RTM)

Chloé BRISQUET
Claire FERNANDEZ
Audrey MORLIÈRE

REGIE EPIC T2C

Stéphane JAVALOYES

REUNIR SERVICES

Mytène DESBIENDRAS

RLA

Emilie VOIRON
Julie RETI

SNCF GARES ET CONNEXIONS SA

Nina BOURGIER
Nelly GAILLARD
Laetitia GUIBOUT

SNCF RESEAU SA

Sara DARLEY-REYGNER
Jérôme GRAND

SNCF SA

Emma CHLEBOWSKI
Laurence COUR
Karine GROSSETETE
Yves GUILLON
Mélanie KOHLER
Sophie LOMBARD
Laurence NION
Jérémy PELERIN
Bruno SOUCHON
Cédric VERDEAUX

SNCF VOYAGEURS SA

Marie-Hélène
CAVARROC-BLANGY
Romain DESAIX
Gaëlle VANTALON

TRANSDEV

Mihai CHIRCA
Clément FEVRIER
Arthur LE MOAL
Laurent MAZILLE

TRENITALIA FRANCE

Alexandre MOLINA
Anne-Cécile DELBES
Allison MACE

UNION DES TRANSPORTS PUBLICS ET FERROVIAIRES (UTPF)

Laurence DOURLIN
Juliette FRAILE
Arthur MARSANDE
Karine MAUBERT
Jean-Philippe PEUZIAT
Sacha RAYNAUD
Florence SAUTEJEAU
Olivia TOLUKAN
Victor MULLER



Focus sur...

Le cahier d'acteur de l'UTPF pour *Ambition France Transports*

Beaucoup d'interlocuteurs de premier plan ont reconnu publiquement la qualité de notre cahier d'acteur pour la conférence *Ambition France Transports*, dans lequel l'UTPF présente plusieurs propositions pour financer et accélérer le développement des mobilités collectives. Elle propose notamment d'augmenter le plafond du versement mobilité afin de donner plus de marges aux collectivités pour développer l'offre, et de mobiliser davantage la fiscalité écologique avec le fléchage accru des recettes du marché carbone vers les transports collectifs ou la création de nouveaux certificats d'économies d'énergie (CEE). L'UTPF suggère aussi d'affecter une partie des recettes des autoroutes à la mobilité durable et d'étudier la captation de plus-values foncières autour des infrastructures. L'objectif est de financer les investissements nécessaires, estimés à 100 milliards d'euros d'ici 2030, pour rendre possible le choc d'offre que les citoyens appellent de leurs vœux.

Les prochaines grandes échéances de la CAP en 2026

Le sujet du financement des transports publics et ferroviaires restera au cœur de l'attention politique en 2026, aussi bien au niveau national qu'europpéen. Au niveau français, la CAP continuera à travailler étroitement avec la CEM pour 1) suivre et influencer l'examen parlementaire du projet de loi-cadre relatif au développement des transports et 2) tenter de penser sur le prochain PLF 2027. Au niveau européen, la CAP devra rester mobilisée en vue de la poursuite des discussions sur la place des transports dans le prochain budget pluriannuel de l'UE 2028-2034. L'UTPF organisera d'ailleurs cette année, un événement entièrement dédié à cet enjeu. Enfin, il conviendra de commencer à se mettre en ordre de bataille pour préparer nos réflexions en vue de 2027 qui sera une année électorale majeure.

Principaux dossiers au niveau national

La CAP s'est fortement mobilisée sur la question du financement, que ce soit en contribuant à la préparation et la valorisation du Cahier d'acteur de l'UTPF pour la conférence *Ambition France Transports* ou par la suite en portant des propositions de sources nouvelles de financement lors de la préparation et de l'examen de la loi de finances 2026. Deux points de satisfaction sont la poursuite en 2025 de la défiscalisation de la prise en charge accrue des titres d'abonnement par les employeurs (75%) et l'affectation pour la première fois de revenus ETS 1 à nos secteurs. La CAP a aussi été très active eu égard à la finalisation des travaux sur la proposition de loi sur le renforcement de la sûreté dans les transports, adoptée définitivement en mars 2025. Autre enjeu important en cette année 2025, l'anticipation des élections municipales de mars 2026 avec la préparation d'un nouveau Manifeste UTPF à l'attention des candidats et futurs élus locaux.

Principaux dossiers au niveau européen

La CAP a continué à être très proactive avec l'adoption – en travail étroit et systématique avec d'autres Commissions de l'UTPF – de pas moins de 10 prises de position portant sur des sujets très divers mais tous structurants pour notre secteur : préparation du futur Plan d'investissement dans les transports durables (STIP), anticipation de la clause de revoyure pour le Règlement sur les bus zéro-émission, Règlement sur l'amélioration de la gestion et de la coordination du trafic ferroviaire transfrontière, Règlement sur la comptabilisation des émissions liées aux transports (*CountEmissions EU*), Directive sur les Poids et Dimensions (méga-camions), droits des voyageurs, future révision des Directives sur la commande publique, futurs textes sur la billettique, futur paquet TVA, paquet sur la mobilité militaire, etc. Point très important, la CAP est plus que jamais mobilisée s'agissant du prochain budget européen 2028-2034 pour faire en sorte que l'Union soutienne au maximum notre secteur. La Commission européenne a d'ores et déjà donné une suite favorable à une demande forte de l'UTPF visant à conserver à l'avenir ce grand programme européen de soutien aux transports qu'est le MIE.

Technique, Exploitation et Développement durable

La commission traite de tous les aspects techniques, d'exploitation et de développement durable du transport urbain. Les transports publics, essentiels pour décarboner la mobilité, s'engagent activement dans leur propre transition et adoptent une stratégie de sobriété énergétique. Ces ambitions entraînent de nombreux défis techniques que les travaux de la commission contribuent à faciliter.



Membres

PRÉSIDENT
Patrice LOVISA
 RATP

AGIR TRANSPORT
 Adrien MALFRAY
 Christophe PETIT
CTS STRASBOURG
 Sébastien LASFARGUE
EUROPORTE
 Christelle PIGNAULT

KEOLIS
 Thierry GUINARD
 Antonia HÖÖG
 Romain LHULLIER
 Bruno LAPEYRIE
 Laetitia NICCO
LE TRAIN
 Jean-Claude BELLI
 Xavier FONTES
LISEA
 Thierry CHARLEMAGNE

RATP
 Patrice LOVISA
 Sophie MAZOUÉ
 François VAUXION
RATP DEV
 Georges DESPAIGNE
 Loïc HENRIQUES
 Grégory MALET
REGIE LIGNE D'AZUR
 Christophe KAMINSKI
REUNIR ALENÇON
 Laurent BOUDO
REUNIR SERVICE
 Gabrielle JOURDANT

RTM MARSEILLE
 Cédric SAULNIER
SNCF
 Anne GUERRERO
 Pierre SANDEVOIR
SNCF GARES & CONNEXIONS
 Cédric ALLIO
T2C CLERMONT-FERRAND
 Carole IRLE
TAM MONTPELLIER
 Jérémie LE HER
TISSEO VOYAGEURS
 Audrey HIPPERT

TRANSDEV
 Manoela ARAUJO
 Clément GUIBERT
 Matthieu TIPHAINE
TRENITALIA FRANCE
 Roberto RAIA
UTPF
 Stéphanie LOPES
 D'AZEVEDO
 Michaël ROYER
 Florence SAUTEJEAN
 Joanna TAIEB

Contribution aux politiques nationales et européennes pour anticiper la transition énergétique

En 2025, la commission a consolidé son rôle d'expertise et d'accompagnement des réseaux dans un contexte d'accélération de la transition énergétique des flottes des transports urbains. Elle s'est fortement mobilisée pour contribuer aux grandes consultations nationales, notamment le troisième Plan national d'adaptation au changement climatique et la Stratégie nationale bas carbone. Ces contributions ont permis de porter la voix des exploitants et de préciser les conditions techniques, opérationnelles et économiques nécessaires au déploiement de flottes à faibles et zéro émission.

Afin d'anticiper les échéances européennes prévues à horizon 2030-2035, la commission a conduit une enquête auprès des adhérents de l'UTPF pour évaluer la capacité de leurs infrastructures à répondre aux objectifs de verdissement des parcs. Cette démarche a permis d'identifier les besoins en investissements et d'alimenter le dialogue avec les pouvoirs publics.

Suivi réglementaire, sécurité et appui technique aux exploitants

La commission a également assuré un suivi attentif des évolutions réglementaires, notamment sur les obligations liées aux ombrières photovoltaïques et sur les travaux relatifs à l'adaptation au changement climatique en coopération avec la DGITM. Elle a contribué à l'élaboration d'un référentiel en apportant le retour d'expériences des exploitants et les réalités opérationnelles comme assurantielles.

Enfin, elle a poursuivi ses actions de veille technique et de sécurité, notamment à travers l'analyse des incendies de bus, à l'appui des remontées des adhérents afin de dégager, s'il y a lieu, les conditions d'exploitation les plus critiques de ce point de vue. Les consultations sur l'évolution à venir des contrôles techniques ont permis de faire entendre la spécificité du transport urbain dans ce processus auprès des pouvoirs publics tandis que les travaux sur le décret d'application de l'installation des caméras frontales des tramways ont mobilisé les membres de la commission qui ont pu en identifier les limites.

Par son engagement, la commission confirme son rôle central d'appui technique et stratégique au service des adhérents.



Focus sur...

Les motorisations à faibles et zéro émission

En 2025, la commission a été pleinement mobilisée pour accompagner les réseaux dans la transition vers les motorisations à faibles et zéro émission, un sujet au cœur des préoccupations de nos adhérents. Les échanges réguliers avec les exploitants ont permis de mettre en lumière les difficultés rencontrées sur le terrain, qu'il s'agisse de l'adaptation des dépôts, des contraintes d'exploitation, de projets ou des contrôles de sécurité incendie.

La commission a par ailleurs structuré un groupe de travail dédié aux Certificats

d'économies d'énergie, qui a permis de partager des retours d'expérience concrets, pour mieux comprendre les conditions d'accès à ces financements et d'identifier des leviers pour faciliter leur mobilisation. Ces travaux nourrissent également nos échanges avec les pouvoirs publics afin de défendre un dispositif adapté aux réalités des réseaux. Enfin, cette année, l'adaptation au changement climatique est devenue une priorité tangible pour la commission. Les réseaux nous ont fait part de leurs expériences face à des épisodes de fortes

chaleurs ou de tempêtes, révélant des impacts concrets sur les infrastructures et le fonctionnement quotidien. Ces échanges ont permis de repérer des pistes de solutions et d'orienter nos recommandations auprès des pouvoirs publics. Ils ont surtout renforcé une prise de conscience collective : notre secteur doit s'adapter, anticiper les risques et renforcer sa résilience pour garantir la continuité et la performance du service public face à un environnement de moins en moins prévisible.

Nouvelles mobilités, villes de demain

Les transports publics et ferroviaires sont la colonne vertébrale d'une politique globale de mobilité. Cette conviction s'est traduite au cours de l'année 2025 par de nombreux partenariats dans lesquels l'expertise des opérateurs a éclairé une réflexion globale sur l'évolution des modes de vies et des usages. Dans la continuité de l'observatoire de l'UTPF de 2024 sur les générations, la focale s'est portée sur la mobilité des séniors.



Membres

PRÉSIDENT
Marc DELAYER
TRANSPORTS PUBLICS
DU CHOTELAIS
(AGIR TRANSPORT)

AGIR TRANSPORT
 Magalie DUJEANCOURT
CAP ILE-DE-FRANCE
 Olivier VITKINE

KEOLIS
 Eric CALLÉ
 Maxime FORET
LE TRAIN
 Olivier DOMINGUEZ
 Elise RENAUD
MOVENTIS
 Gregory CARMONA
RATP
 Caroline DUPUY
 Nadège FAUL

RATP DEV
 Jean-Baptiste BONEU
 Loïc HENRIQUES
 Francine VELTHUIZEN
 Quentin ZUTTRE
RÉUNIR SERVICES
 Elouan LEPAROUX
RTM MARSEILLE
 Gil VALABREGUE
SNCF GARES & CONNEXIONS
 Morgane CASTANIER

TAM MONTPELLIER
 Robert GILIOTTI
TISSEO VOYAGEURS
 Franck LESENS
TRANSDEV
 Virginie CAUBET
 Christine GASPARINI
 Yoann KIENNE
 Thibault LONEUX
 Julien REAU

UTPF
 Alice BOSLER
 Sigrid CLAVIÉRAS
 Canisius GASSA
 Stéphanie LOPES
 D'AZEVEDO
 Florence SAUTEJEAU



L'écomobilité, le lien entre la marche, le vélo et le transport collectif, la mobilité en zones peu denses, comme les réflexions portées avec d'autres commissions sur la répartition des compétences entre les différents échelons de collectivité et l'optimisation des services de mobilité au bénéfice de tous et toutes ont structuré les travaux de la commission en 2025.

Œuvrer pour le maintien de la mobilité des seniors

La transition démographique à l'œuvre va considérablement faire évoluer la pyramide des âges dans les décennies à venir. Les exploitants de transports collectifs prennent la mesure de cette évolution en proposant des offres de mobilités attractives pour les seniors, afin d'anticiper dans les meilleures conditions l'arrêt progressif de l'usage la voiture. C'est en ce sens que la commission a travaillé en 2025, en lien avec le GART et France Silver Eco, afin de produire un guide pour la mobilité de nos aînés à destination des exploitants et des collectivités mettant en valeur des initiatives inspirantes partout dans le pays.

L'apprentissage de l'éco-mobilité

Parce que des bonnes pratiques intégrées au plus tôt s'intègrent durablement toute la vie, un travail a été mené depuis plusieurs années entre l'UTPF et ses partenaires (Réseau Vélo et Marche, et le CEREMA) sur l'apprentissage de l'éco-mobilité, à l'âge clé de l'entrée au collège. Ces travaux collaboratifs ont débouché sur la publication d'un guide à destination des collectivités et exploitants de transports sur les bonnes pratiques à décliner au sein des établissements scolaires, tels que l'apprentissage du vélo et de l'usage des transports collectifs, ou encore leur promotion à travers des événements ludiques.

Un regard porté vers l'innovation

Les modes de vie évoluent vers plus de digitalisation, plus de numérisation dans les usages du quotidien et la mobilité est un terrain de jeu immense pour les innovations de ce point de vue. La commission en est le témoin, et s'est engagée cette année dans le suivi des start-ups hébergées au Moove Lab, l'incubateur de l'Alliance des mobilités. A ce titre, plusieurs d'entre elles ont présenté leurs innovations aux membres tandis que les sujets relatifs au véhicule autonome gagnaient en maturité au niveau de l'union internationale des transports publics (UITP), avec une participation active de l'UTPF.

Focus sur...

La suite des travaux engagés sur la mobilité des seniors

Une expérimentation auprès d'un groupe de seniors va être initiée dans le courant de l'année 2026 sur un territoire pilote afin de mieux identifier leurs perceptions, leurs besoins et leurs perspectives dans l'exercice de leur mobilité. Ces conclusions serviront à élaborer par la suite des modules de formation à la mobilité, en direction de ces publics précis. Cette expérimentation est inédite, car portée, en étroite collaboration entre l'UTPF et des acteurs tels France Silver Eco, ou le réseau d'auto-écoles Ecole de conduite de France.

Il s'agira d'apprécier dans quelles mesures les seniors s'approprient les innovations telles que les services numériques d'information, mais aussi les applications pour réserver un transport à la demande par exemple. Par ailleurs, ce sont souvent des publics qui plébiscitent les véhicules autonomes, l'expérimentation permettra d'affiner les besoins et les envies des seniors, pour mieux répondre aux attentes de tous.



Systeme ferroviaire

En 2025, la commission s'est particulièrement investie sur les chantiers relatifs à la sécurité et l'interopérabilité ferroviaires ainsi que sur de nombreux textes européens en préparation pour assurer la défense et la promotion du secteur ferroviaire. Dans le cadre du nouveau mandat 2025-2027 de l'UTPF, la commission a contribué à l'élaboration des priorités stratégiques.



Membres

PRÉSIDENT

Frédéric DELORME
RAIL LOGISTICS EUROPE

VICE-PRÉSIDENT

ALEXANDRE GALLO
DB CARGO FRANCE

AGIR

Alain GONDELMANN

CAPTRAIN FRANCE

Stéphane DERLINCOURT

DB CARGO FRANCE

Virginie CABANILLAS

Gaël CASTAGNÉ

Alexandre GALLO

Jean-Yves LHOMME

GCA TRACTION

Vincent SCHIRMANN

HEXAFRET

Patrick BONIN

HELLO PARIS SERVICES

Sébastien VIGNOT

GROUPE LE TRAIN

Jean-Claude BELLI

Alain GETRAUD

KEOLIS – COMPAGNIE

DU BLANC ARGENT

Emmanuel CREHALET

LISEA

Philippe JAUSSERAND

NOVA 14

François ROUMECE

OBJECTIF OFF

Philippe FRANCOIS

Magali SENAUX

RATP CAP ÎLE-DE-FRANCE

Rémy PESTOURIE

RATP

François MAZZA

Farida OMARI

RATP DEV

Thomas FONTAINE

Sandrine GUILLAUMIN

Edouard JOUENNE

RTM

Paul SILLOU

RAIL LOGISTICS EUROPE

Loïc BATTU

Frédéric DELORME

SBB CARGO FRANCE

Samir CHERFAOUI

Omar ZERKLY

SNCF VOYAGEURS

Laurent BEAUCAIRE

Scheherazade ZEKRI

SNCF RESEAU

Etienne DELPY

Damien PALLANT

SNCF

Nina BOURGIER

Yohana FRANCOIS

Alain GIOT

Arnaud MANOURY

Gilles QUESNEL

Cédric VERDEAUX

SNCF GARES

& CONNEXIONS

Frédéric d'ETTORRE

Thierry MARDUEL

STRETTO

Frédéric DAVID

TRENITALIA

Roberto RAIA

TRENITALIA FRANCE

Anne-Cécile DELBES

TRANSDEV RAIL BRETAGNE

Loïc LANNE

TRANSDEV

Alix LECADRE

Mario MAJOR

Claude STEINMETZ

UTPF

Sigrid CLAVIERAS

Canisius GASSA

Stéphanie LOPES

D'AZEVEDO

Arthur MARSANDE

Karine MAUBERT

Jean-Philippe PEUZIAT

Florence SAUTEJEAU

Joanna TAIEB



Focus sur...

Les priorités du nouveau mandat 2025-2027, élaborées par la commission à l'été 2025

La Commission s'est fixé plusieurs objectifs prioritaires pour les travaux à venir :

- maintenir et renforcer le niveau de sécurité ferroviaire, notamment en poursuivant l'étude d'opportunité relative à la création d'un Groupement d'intérêt public (GIP) ;
- contribuer à la simplification et à la stabilité du cadre réglementaire, en particulier dans la perspective d'un futur paquet omnibus de la Commission européenne ;
- assurer une veille technique attentive, notamment sur les spécifications et le déploiement des technologies ETCS et FRMCS ;
- promouvoir le développement du ferroviaire, en soutenant en particulier la mise en place d'un financement pérenne du réseau.

Et sur... le dossier Poids et Dimensions

La révision de la directive Poids & Dimensions fait peser un fort risque de report modal du rail vers la route.

L'UTPF s'est mobilisée auprès des colégislateurs européens en portant des demandes claires : garantir la compatibilité entre route et rail ; réserver le passage transfrontalier des véhicules plus lourds aux camions électriques ou au transport intermodal ; interdire la généralisation des méga-camions ; renforcer le suivi de leurs impacts et les contrôles pour préserver le rail.

Sur les droits des passagers, l'UTPF a poursuivi son action sur les deux textes européens visant à améliorer les droits et l'information des voyageurs, dont la création d'un socle de règles pour les trajets multimodaux. Une révision ciblée du règlement applicable aux passagers ferroviaires est également envisagée par la commission européenne afin de créer de nouveaux droits pour les trajets multi-opérateurs. Cette proposition, en lien avec les initiatives billettiques, serait annoncée en 2026.

Enfin, l'UTPF a lancé un groupe de travail sur les Certificats d'Economie d'Energie (CEE).

Sécurité ferroviaire : finalisation des référentiels et aide à la conception de formations

La sécurité et l'interopérabilité ferroviaire ont occupé une large part des travaux de la commission en 2025, notamment sur les deux dossiers suivant :

1. Les suites de la révision de la STI OPE :
La commission s'est mobilisée sur la finalisation d'un tableau de correspondance entre les Tâches Essentielles pour la Sécurité (TES) et les Tâches Critiques pour la Sécurité (TCS), mais aussi sur un groupe de travail « maintenance GI » avec nos partenaires du SETVF et de l'AGIFI, et a renforcé ses liens avec la Commission Ferroviaire d'Aptitude.
2. La Commission a apporté son expertise en matière de sécurité à la conception de plusieurs formations pilotées par l'UTPF dans le cadre du programme « Transformeurs », en lien avec le Département Attractivité, Emploi et Formation.
Cette contribution a notamment porté sur un module d'acculturation « Enjeux fondamentaux de la sécurité du système ferroviaire » destiné aux cadres de direction hors direction sécurité, sur la formation certifiante « Pilotage de la sécurité », à destination des cadres de direction sécurité, ainsi que sur des formations relatives à la mise en œuvre du décret SECUFER.

Dossiers européens : anticipation des réformes ferroviaires et défense des positions sectorielles

La Commission a également suivi de près plusieurs dossiers ferroviaires européens et s'est mobilisée auprès des institutions françaises et européennes, en particulier sur les sujets suivant :

- le règlement sur les capacités ferroviaires, pour lequel un accord interinstitutionnel a été trouvé en novembre 2025 ;
- la réforme des règles européennes relatives à la certification des conducteurs de train, dont la publication est attendue au deuxième trimestre 2026 ;
- la préparation du futur budget européen 2028-2034, proposé par la Commission européenne et incluant notamment le Mécanisme pour l'interconnexion en Europe (MIE) ;
- la révision de la directive Poids & Dimensions – focus ci-après ;
- la stratégie européenne en matière de mobilité militaire ;
- ainsi que le Plan d'action pour le transport ferroviaire à grande vitesse présenté par la Commission européenne.

Sûreté et lutte contre la fraude

Réaffirmant leur engagement en faveur de la sûreté, les membres de la commission ont poursuivi leurs travaux marqués en 2025 par la publication, le 28 avril, de la loi visant à renforcer la sûreté dans les transports. Celle-ci permet d'améliorer la réglementation en renforçant les pouvoirs des agents, en développant le continuum de sécurité et en intégrant des mesures reposant sur la technologie.



Membres

PRÉSIDENTE
Emmanuelle
CORTOT-BOUCHER
GROUPE RATP

AGIR TRANSPORT
Sébastien ESCAUT
Adrien MALFRAY

COMPAGNIE DES TRANSPORTS STRASBOURGEOIS
Guillaume FEBVAY

EPIC TISSEO VOYAGEURS
Béatrice ARNAUD
Audrey HIPPERT

GROUPE RATP
Jean-François BELENGER
Séverine BESSE
Emmanuelle CORTOT-BOUCHER

Véra DUVAULT
Samia FEGUIRA

KEOLIS SA
Fabien GAURAT
Virginie PERREY

KEOLIS LILLE ILEVIA SA
Philippe BIALAIS

LE TRAIN
Jean-Claude BELLI
Elise RENAUD

M'TAG
Jean-Emmanuel CABUT

REUNIR SERVICES
Sétim MAIZI

REGIE EPIC T2C
Christophe BATUT
REGIE DES TRANSPORTS METROPOLITAINS (RTM)
Marc LABOUZ

RLA
Yann MANCUSO

SNCF SA
Christophe BOUTEILLE

SNCF GARES ET CONNEXIONS SA
Bérengère DHALLUIN

SNCF RESEAU SA
Damien PALLANT
Constance RAMAEL

SNCF VOYAGEURS SA
Grégory DENTANT
Dominique JOUTEL-EVANO
Pauline LESCLIN

SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN DE L'AGGLOMERATION NANTAISE – SEMITAN
Christophe ROIRAND

TRANSDEV
François BERTON
Serge CASTELLO
Jean-Michel FENAUT

TRANSDEV SAINT-ETIENNE
Bruno CHALMANDRIER
Driss ESSABAR

TRANSDEV LE HAVRE
Mouhamadou N'DIAYE

TRANSPORTS DE L'AGGLOMERATION DE MONTPELLIER – TAM
Nicolas SILBERZAHN

TRENITALIA FRANCE
Fabio CHIBOUB
Pascal DUFLOS

UNION DES TRANSPORTS PUBLICS ET FERROVIAIRES (UTPF)

Mathieu DUFOUR
Yves DUFOUR
Florence SAUTEJEAN
Aimée SENECAUT-FAUCHET

RATP CAP ARC SUD ET OUEST
Victor GANIVET

RATP DEV
Marc MUSY
Francine VELTHUIZEN



Focus sur...

Le dispositif Stop Fraude

Au-delà du travail de suivi des textes réglementaires issus de la loi visant le renforcement de la sûreté dans les transports, la commission a porté une attention particulière au déploiement du dispositif Stop Fraude, présenté lors des vœux de l'UTPF en 2025. Ce dispositif constitue une avancée structurante dans la stratégie de lutte contre la fraude, alors même que les études montrent que cette dernière alimente le sentiment d'insécurité dans les transports.

Des évolutions sont encore attendues côté ministère en charge des finances (DGFIP), notamment pour permettre une fiabilisation des adresses des mineurs qui représentent environ 25% des contrevenants.

À noter que l'outil est désormais ouvert à tous les opérateurs, la CTS – Strasbourg a d'ores et déjà confirmé son intérêt d'entrer dans le dispositif en plus des six opérateurs historiques.

Par ailleurs, la loi Tabarot permet de faire évoluer l'outil vers une utilisation en temps réel, qui s'inscrit dans la continuité des actions portées par le secteur. Le décret d'application est en cours d'écriture et la saisine de la CNIL est prévue en avril/mai 2026.

Un suivi attentif et la participation à l'élaboration du volet réglementaire de la loi Tabarot

La loi du 28 avril 2025, dite « Loi Tabarot », prévoit un certain nombre de décrets et arrêtés d'application. Le volet réglementaire de la loi concerne en grande partie les articles qui prévoient le recours aux nouvelles technologies (notamment les textes relatifs aux diverses caméras) ce qui implique l'intervention de la CNIL qui a garanti la protection des données personnelles et engendre une procédure d'adoption longue, puisque ces derniers doivent passer devant la CNIL puis le Conseil d'Etat.

L'UTPF a été pleinement mobilisée aux côtés des pouvoirs publics dans le cadre des travaux préparatoires à ces textes.

À ce titre, la commission a mené un suivi attentif de l'élaboration de chacun des textes attendus. Après une phase de concertation avec l'UTPF, le projet de décret d'application relatif à l'expérimentation des caméras individuelles pour les conducteurs de bus, est actuellement examiné par la CNIL et le décret dit « balai », qui précise plusieurs mesures d'application opérationnelles, est en cours d'examen par le Conseil d'État. Il porte notamment sur :

- les palpations de sécurité et la saisie d'objets dangereux,
- les modalités d'intervention sur la voie publique,
- le pouvoir d'injonction des agents de sécurité,
- la faculté d'interdiction d'accès aux gares et emprises,
- l'intervention de la SUGE dans les transports routiers de substitution,
- la qualification contraventionnelle de l'abandon de bagage.

Enfin, en décembre 2025, deux décrets parmi les plus attendus ont été publiés au Journal officiel (JO). Il s'agit de celui portant sur la pérennisation des caméras piétons pour les contrôleurs, et de celui permettant l'expérimentation des caméras frontales sur les tramways.

Audition dans le cadre de la mission interministérielle sur les colis délaissés

La Commission sûreté a aussi été auditionnée par la mission IGA-IGEDD sur les colis abandonnés, mandatée par le gouvernement dans le but de réaliser un benchmark des procédures de levée de doute en cas de colis abandonné dans les réseaux de transport. Cette mission s'intéresse aux pratiques en vigueur dans d'autres capitales européennes, comme Londres, Madrid et Bruxelles. L'objectif est de s'inspirer de ces modèles pour envisager des évolutions réglementaires opérationnelles permettant d'assurer un haut niveau de sûreté tout en préservant l'exploitation des lignes au service des usagers.



Transformeurs



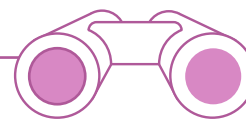
Un programme France 2030 de grande ampleur au service des métiers, de l'emploi et de la formation dans les transports urbains et ferroviaires

Transformeurs est un programme stratégique porté par l'UTPF qui ambitionne de faire de la formation et de l'emploi des leviers forts et essentiels pour accompagner la double transition numérique et écologique.

Objectif : atteindre la neutralité carbone des transports urbains, interurbains et ferroviaires à l'horizon 2050 et donner les moyens au secteur de répondre aux enjeux de performance à venir.

Porté par l'UTPF, Transformeurs est un projet France 2030, lauréat de l'AMI « Compétences d'avenir ». Il fait de la formation et de l'emploi des leviers clés pour atteindre la neutralité carbone des transports d'ici 2050. Doté de 12,5 M€, il mobilise 29 acteurs et déploie, sur 4 ans, 90 actions dont plus de 70 dispositifs de formation.





Focus sur... Nos marques pour promouvoir le secteur

Faites bouger les lignes

«Faites bouger les lignes» est la marque employeur nationale portée par l'UTPF visant à valoriser les métiers du transport urbain et répondre aux besoins de recrutement du secteur. À travers le site faitesbougerleslignes.fr, elle permet de découvrir la diversité des métiers, les parcours de formation et les opportunités d'emploi dans les réseaux de transport urbain partout en France. L'initiative met en lumière des métiers utiles, accessibles et porteurs de sens, au cœur de la mobilité du quotidien et de la transition écologique. Après 3 années, le financement de la campagne Faites Bouger Les Lignes dédiée à l'attractivité du secteur a pris fin en décembre 2025, laissant désormais place au programme Transformeurs qui en poursuit les actions.

Futur en Train

Futur en Train est la marque employeur du transport Ferroviaire visant à valoriser les métiers et les formations du secteur. Elle s'adresse à tous – jeunes, étudiants, personnes en reconversion ou en recherche d'emploi – pour explorer un secteur d'avenir, découvrir ses nombreuses familles de métiers (conduite, maintenance, relation clients, etc.) et trouver des parcours de formation adaptés. Portée par les entreprises ferroviaires, l'initiative vise à faciliter l'orientation, l'accès à l'emploi et la transition vers des carrières durables dans un domaine en croissance et essentiel à la mobilité durable. Après 10 années d'existence, l'association Futur en Train révisé son projet stratégique ainsi que son périmètre d'actions et son modèle afin de préparer l'avenir.

Le bilan 2025

Un an après son lancement, le programme Transformeurs a initié une véritable dynamique collaborative au service de la formation et de l'attractivité des métiers de la mobilité durable.

Porté par un consortium de 29 acteurs composé d'entreprises, d'organismes de formation, d'établissements de l'enseignement supérieur et de partenaires institutionnels, il répond de façon coordonnée aux besoins en compétences du secteur.

En 2025, en matière de formation, 3 708 personnes ont suivi une formation initiale, 13 040 professionnels une formation continue et 40 formateurs ont été accompagnés dans le cadre du programme Transformeurs.

L'attractivité a constitué un levier majeur : près de 34 000 personnes ont été sensibilisées, notamment par les lancements du magazine pédagogique Move et de la BD Voie de Femmes qui valorise les métiers du ferroviaire au féminin, mais aussi la mise en lumière des savoir-faire et de la diversité des métiers auprès des jeunes publics aux Worldskills en octobre, et aux RNTP en novembre à travers le dispositif « Métiers en Scène », en partenariat avec la région Centre – Val-de-Loire. Enfin, une cartographie de l'offre de formation, ou le jeu « Prochain arrêt ton avenir » ont été développés sur les sites faitesbougerleslignes.fr et futurentain.fr.

Sur le volet du recrutement, la première étape du « Car & Bus Tour », s'est tenue à Montpellier pour promouvoir les métiers des transports urbains et interurbains auprès des demandeurs d'emplois et des publics en reconversion, tandis que le Café des Mobilités, challenge inédit qui s'est tenu lors des RNTP, a permis à 8 étudiants de pitcher leurs projets devant un jury d'experts issus des opérateurs de transport.

Enfin, plusieurs chantiers structurants ont été engagé : la création de certifications (conduite de train, sécurité ferroviaire), de socles de préqualification, le développement d'une plateforme sectorielle avec France Travail, adossée à une campagne média. Des bases solides, avec des premiers résultats attendus en 2026 et 2027.

En 2025, le consortium s'est réuni à plusieurs reprises, dont un séminaire stratégique de deux jours en octobre, et s'est encore renforcé avec l'arrivée de France Travail.

Les perspectives 2026

L'année 2026 devrait connaître une montée en puissance grâce à la consolidation des dispositifs existants et le lancement de nouvelles actions. La mise en œuvre de la plateforme intersectorielle et le lancement de la campagne media nationale devraient constituer un temps fort de cette année. Des actions en appui des fonctions RH seront également mises en place : une étude sur les secondes parties de carrière et la création d'une boîte à outils pour les formateurs occasionnels. L'objectif : poursuivre la structuration engagée en cohérence avec les besoins du secteur.



Les résultats financiers



Résultats financiers

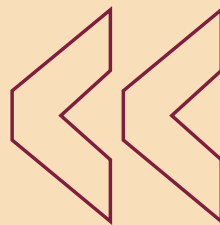
En 2025, l'UTPF affiche un résultat positif, et ce, pour la 19^e année consécutive.

Les résultats 2025 de l'UTPF témoignent, à nouveau, de la qualité de gestion de l'organisation professionnelle.

Les produits d'exploitation sont en hausse tant au niveau des cotisations adhérents que des autres produits notamment des subventions liées aux programmes « Transformeurs » et « Remove ».

Par ailleurs, les charges d'exploitation sont maîtrisées s'agissant des dépenses de fonctionnement général et de la masse salariale permettant la poursuite des travaux en cours sur des sujets structurants (marque employeur du Transport Urbain « Faites bouger les lignes », projet « Transformeurs, lutte contre la fraude, ...)

Enfin, l'UTPF a bénéficié de produits financiers supérieurs à ceux attendus notamment avec une très bonne édition du salon EUMO à Strasbourg.



Les résultats 2025 de l'UTPF témoignent, à nouveau, de la qualité de gestion de l'organisation professionnelle. »

ACTIF (en euros)

	31.12.2025			31.12.2024
	Brut	Amortissement	Net	Net
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				271 761
Logiciels	214 348	90 137	124 211	131 036
Autres immobilisations incorporelles	201 774	96 216	105 557	140 725
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				6 900 109
Constructions	12 056 028	5 701 746	6 354 283	6 630 096
Installations techniques, matériel et outillages	84 286	36 121	48 165	18 268
Autres immobilisations corporelles	731 073	383 816	347 257	251 745
Immobilisations en cours (avances & acomptes)	59 697	0	59 697	0
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				96 900
Autres participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	96 900	0	96 900	96 900
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)	13 444 106	6 308 035	7 136 071	7 268 770
CRÉANCES				942 166
Acomptes fournisseurs	0	0	0	35 855
Clients et comptes rattachés	34 963	8 642	26 321	268 138
Autres créances	1 264 508	0	1 264 508	638 173
DISPONIBILITÉS	10 124 853	0	10 124 853	7 343 611
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	149 808	0	149 808	48 664
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	11 574 133	8 642	11 565 491	8 334 442
TOTAL ACTIF (I) + (II)	25 018 239	6 316 677	18 701 562	15 603 212

PASSIF (en euros)

	31.12.2025	31.12.2024
	12 mois	12 mois
FONDS ASSOCIATIF		
Réserve générale	12 428 198	1 1430 855
Report à nouveau	31 357	31 357
Résultat de l'exercice	553 701	997 342
TOTAL (I)	13 013 256	12 459 555
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (II)	0	0
FONDS DÉDIÉS/SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT (III)	95 647	79 930
TOTAL FONDS PROPRES (I) + (II) + (III)	13 108 903	12 539 485
EMPRUNTS ET DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	294 927	393 826
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	421 076	222 952
Dettes fiscales et sociales	669 995	576 160
Autres dettes	4 183 516	1 815 670
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	23 144	55 119
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES (IV)	5 592 658	3 063 727
PRODUITS CONSTATÉ D'AVANCE	0	0
TOTAL PASSIF (I) + (II) + (III) + (IV)	18 701 562	15 603 212

PRODUITS D'EXPLOITATION [en euros]

	2025	2024	Ecart 2025 réalisé 2024 réalisé
	12 mois	12 mois	
Cotisations des adhérents TU/TI	4 097 938	4 028 912	69 026
Cotisations des membres associés	54 600	60 900	-6 300
Cotisations des adhérents ferroviaires	1 575 513	1 588 208	-12 695
Cotisations des membres partenaires	7 100	12 100	-5 000
Vente des publications UTPF	4 101	5 890	-1 789
Recettes Salon – Bus d'Or	0	0	0
Subventions	668 570	37 500	631 070
Produits divers, transferts de charges, remboursement études, participation GITL	535 177	550 737	-15 560
ADFPMF	34 807	34 679	128
Reprises provisions	0	0	0
TOTAL (I)	6 977 807	6 318 926	658 881

CHARGES D'EXPLOITATION [en euros]

	2025	2024	Ecart 2025 réalisé 2024 réalisé
	12 mois	12 mois	
Dépenses – Fonctionnement général dont :	1 819 250	1 621 963	197 287
<i>Frais généraux</i>	828 228	751 853	76 375
<i>Frais d'édition des publications UTP</i>	98 611	91 335	7 276
<i>Etudes/Conseils</i>	707 124	682 794	24 330
<i>Actions de communication</i>	185 286	95 980	89 306
Dépenses – Salon/GIE/Bus d'Or	24 662	22 612	2 050
Impôts, taxes et versements assimilés	352 207	313 086	39 121
Salaires et traitements	2 685 959	2 377 193	308 766
Charges sociales	1 263 322	1 155 449	107 873
Autres charges de gestion courante	110 256	90 421	19 835
Dotations aux amortissements des immobilisations	715 987	649 952	66 035
Dotations aux provisions pour risques et charges	8 642	0	8 642
TOTAL (II)	6 980 288	6 230 675	749 613
1 – RÉSULTATS D'EXPLOITATION (I)-(II)	-2 482	88 251	-90 733

PRODUITS FINANCIERS [en euros]

	2025	2024	Ecart 2025 réalisé 2024 réalisé
	12 mois	12 mois	
Produits participations – GIE	408 485	563 264	-154 779
Autres intérêts et produits assimilés	176 846	127 389	49 457
Reprise sur provisions et transferts de charges	0	90 000	-90 000
TOTAL (III)	585 330	780 654	-195 324

CHARGES FINANCIERS (en euros)

	2025	2024	Ecart 2025 réalisé 2024 réalisé
	12 mois	12 mois	
Dotations financières aux amortissements et provisions	0	0	0
Intérêts et charges assimilées	11 858	15 160	-3 302
TOTAL (IV)	11 858	15 160	-3 302
2 – RÉSULTAT FINANCIER (III)-(IV)	573 472	765 494	-192 022
3 – RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I)-(II)+(III)-(IV)	570 991	853 745	-282 754

PRODUITS EXCEPTIONNELS (en euros)

	2025	2024	Ecart 2025 réalisé 2024 réalisé
	12 mois	12 mois	
Sur opérations de gestion	7 672	200 000	-192 328
Sur opérations en capital	70	980	-910
Reprise sur provisions et transferts de charges	79 930	65 325	14 605
TOTAL (V)	87 672	266 305	-178 633

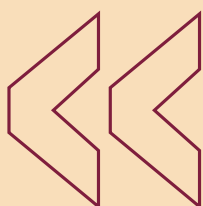
CHARGES EXCEPTIONNELLES (en euros)

	2025	2024	Ecart 2025 réalisé 2024 réalisé
	12 mois	12 mois	
Sur opérations de gestion	9 314	42 768	-33 454
Sur opérations en capital	0	10	-10
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	95 647	79 930	15 717
TOTAL (VI)	104 961	122 708	-17 747
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	-17 289	143 597	-160 886

Participation des salariés (VII)	0	0	0
Impôts sur les bénéfices (VIII)	0	0	0

SOUS-TOTAL PRODUITS (I)+(III)+(V)	7 650 809	7 365 885	284 924
SOUS-TOTAL CHARGES (II)+(IV)+(VI)+(VII)+(VIII)	7 097 108	6 368 543	728 565
5 – RÉSULTAT AVANT IMPÔTS (Produits)-(charges)	553 701	997 342	-443 641

Rapport du Commissaire aux comptes



Mesdames, Messieurs
les adhérents du
Syndicat Professionnel,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Syndicat Professionnel « UNION DES TRANSPORTS PUBLICS » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Syndicat Professionnel à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note « Immobilisations » de l'annexe aux états financiers expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des immobilisations.

Nos travaux ont consisté à apprécier le bien-fondé de la méthodologie mise en œuvre et les hypothèses sur lesquels se fondent la comptabilisation des immobilisations, à revoir les calculs effectués par le Syndicat Professionnel.

Nous avons procédé, sur ces bases, à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres adhérents.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du Syndicat Professionnel à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Syndicat Professionnel.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

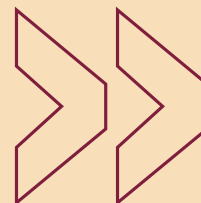
En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du Syndicat Professionnel à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



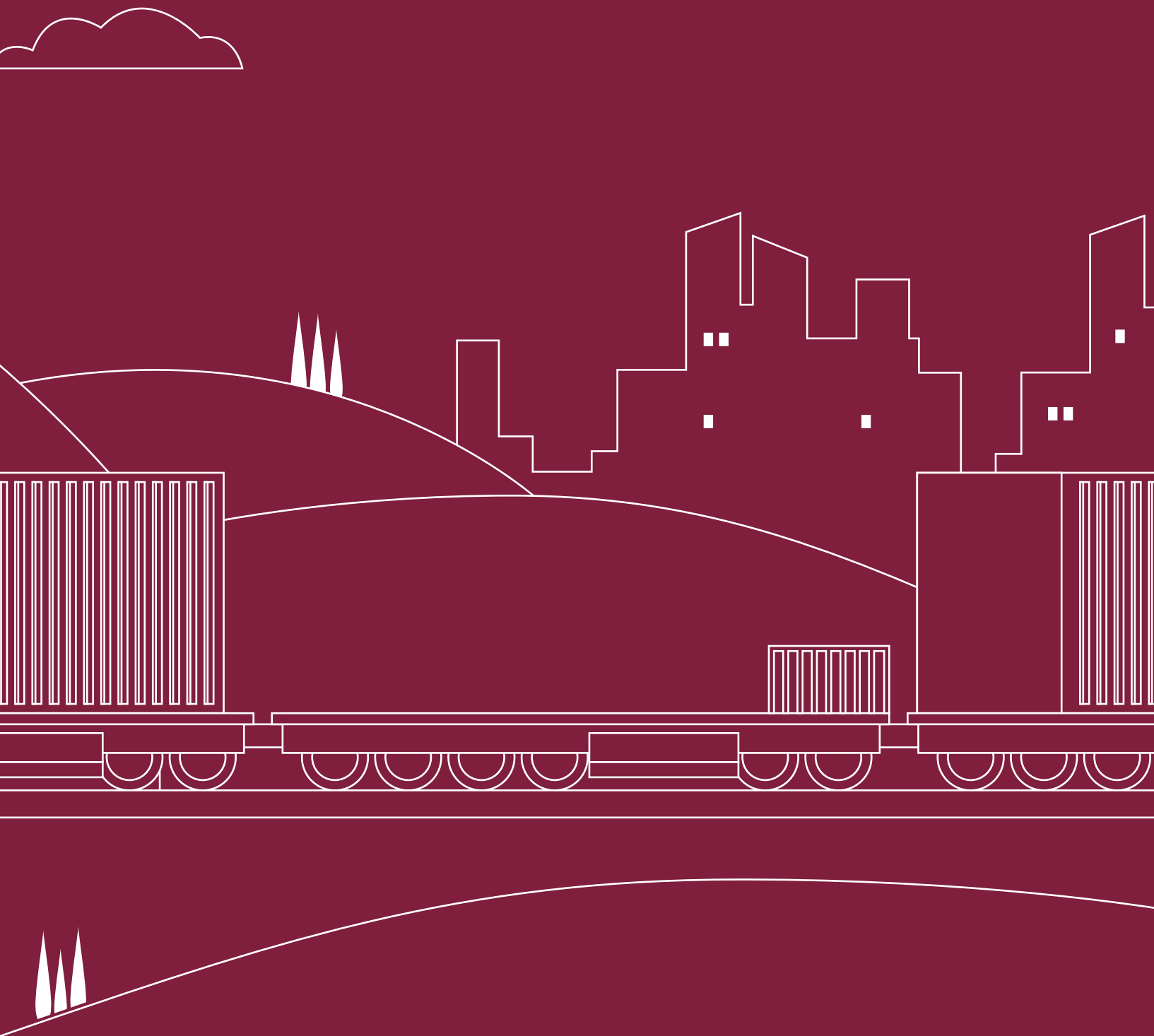
Fait à Paris,
Le 17 mars 2026
Pour la société
SOFREC ASSOCIES FRANCILIENS

Laurent RIOUX
Commissaire aux Comptes





Une équipe à votre service



Enquête de satisfaction :

votre avis pour un meilleur service

Dans le cadre de la démarche de certification de service Quali'OP dans laquelle l'UTPF est résolument engagée, une enquête de satisfaction est réalisée chaque année auprès des adhérents.

Celle-ci permet à l'UTPF de comprendre l'appréciation portée sur ses activités et de mieux cerner les attentes de ses adhérents.

L'enquête s'articule autour de trois grands axes :

1. la perception de l'UTPF par ses adhérents,
2. l'évaluation des actions de l'UTPF en matière d'influence et dans le champ du dialogue social et de la formation,
3. la dernière partie vise à évaluer la satisfaction des adhérents sur les services.

Le questionnaire de l'enquête de satisfaction 2024 a été envoyé en janvier 2026 aux membres adhérents de l'UTPF. 161 personnes ont répondu à cette enquête portant sur l'année 2025.



93%

**de satisfaction globale :
la confiance des adhérents
se renforce**

↗ +1 point
par rapport à 2024

L'enquête 2025 confirme un haut niveau de satisfaction et met en évidence la reconnaissance des adhérents pour l'efficacité des actions de l'UTPF, la qualité de la communication et l'utilité des services proposés.



Les résultats de l'enquête 2025 confirment la solidité du niveau de satisfaction des adhérents, avec 93% de satisfaction globale, en progression par rapport à 2024. L'enquête met également en évidence de fortes progressions sur la communication et la visibilité de l'UTPF, notamment sur les relations presse et les réseaux sociaux. Les adhérents saluent par ailleurs l'efficacité des actions menées et la qualité des informations et publications mises à leur disposition.

**L'UTPF vue
par ses adhérents**

92%

pour l'efficacité
et le dynamisme de l'UTPF

**Évaluation des
actions de l'UTPF**

92%

pour l'évaluation des actions d'influence
nationales et européennes

↗ +2 points

93%

pour la notoriété et l'influence de l'UTPF
dans les milieux institutionnels

↗ +1 point

L'UTPF au service des adhérents

90%

pour la presse
et les médias

↗ +20 points

94%

pour les réseaux
sociaux

↗ +16 points

82%

pour la communication
et l'événementiel

↗ +4 points

99%

de satisfaction
pour les publications

↗ +20 points

Une équipe à votre service



1. **Florence SAUTEJEAU**
DÉLÉGUÉE GÉNÉRALE
2. **Catherine GUILLON**
ASSISTANTE DE DIRECTION

DÉPARTEMENT AFFAIRES SOCIALES ET SÛRETÉ

3. **Yves DUFOUR**
DIRECTEUR ADJOINT
TRANSPORT FERROVIAIRE ET SÛRETÉ
4. **Roxane BLONDIN**
ASSISTANTE DE DIRECTION
5. **Céline MEUNIER**
ASSISTANTE DE DIRECTION
6. **Karim DERRARDJA**
CHARGÉ DE MISSION
JURISTE EN DROIT SOCIAL
7. **Aimée SENECAUT FAUCHET**
CHARGÉE DE MISSION
JURISTE EN DROIT SOCIAL
& DROIT PÉNAL / SÛRETÉ DANS LES TRANSPORTS
8. **Clémence ROQUEBERT**
CHARGÉE DE MISSION
JURISTE EN DROIT SOCIAL
9. **Rania BARZIK**
CHARGÉE DE MISSION
JURISTE EN DROIT SOCIAL

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES, TECHNIQUES ET PROSPECTIVE

10. **Stéphanie LOPES D'AZEVEDO**
DIRECTRICE DU DÉPARTEMENT
11. **Véronique THEROUX**
ASSISTANTE DE DIRECTION
12. **Alice BOSLER**
CHARGÉE DE MISSION
ÉCONOMIE ET FINANCEMENT DES TRANSPORTS
13. **Sigrid CLAVIERAS**
CHARGÉE DE MISSION
TECHNIQUES FERROVIAIRES ET ITS
14. **Michaël ROYER**
CHARGÉ DE MISSION
TECHNIQUE URBAIN

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES PUBLIQUES

15. **Jean-Philippe PEUZIAT**
DIRECTEUR DU DÉPARTEMENT
16. **Laurence DOURLEN**
ASSISTANTE DE DIRECTION
17. **Sacha RAYNAUD**
CHARGÉ DE MISSION
AFFAIRES INSTITUTIONNELLES
18. **Karine MAUBERT**
CHARGÉE DE MISSION
AFFAIRES JURIDIQUES
19. **Olivia TOLUKAN**
CHARGÉE DE MISSION
AFFAIRES JURIDIQUES

DÉPARTEMENT ATTRACTIVITÉ, EMPLOI ET FORMATION

20. **Mathilde CHASTAS**
CHEFFE DE PROJET RH
21. **Joanna FLOCH**
DIRECTRICE DU PROGRAMME TRANSFORMEURS

22. **Yasmina YEFSAH**
CHEFFE DE PROJET COMMUNICATION
TRANSFORMEURS
23. **Elodie DE MATOS**
CHARGÉE DE MISSION EMPLOI FORMATION
24. **Trecy DIMONEKENE**
CHARGÉE DE MISSION EMPLOI, FORMATION
& RELATIONS AVEC LES TERRITOIRES
25. **Laura SANGARIN**
CHARGÉE DE MISSION COMMUNICATION
26. **Léna JOUANNIC**
ASSISTANTE DE PROJET TRANSFORMEURS

DÉPARTEMENT DE LA VALORISATION ET COMMUNICATION

27. **Juliette FRAILE**
DIRECTRICE DU DÉPARTEMENT
28. **Louis-Nicolas DOUMET**
CHARGÉ DE MISSION COMMUNICATION
29. **Rachel RASSAT**
CHARGÉE DE MISSION COMMUNICATION

DÉPARTEMENT RESSOURCES

30. **Béatrice SIMARD**
DIRECTRICE DU DÉPARTEMENT
RESPONSABLE QUALITÉ ET RSE, DÉLÉGUÉE
À LA PROTECTION DES DONNÉES
31. **Christel BENARD**
DATA MANAGER
32. **Virginie BILLET**
ASSISTANTE DE DIRECTION –
CHARGÉE DES RELATIONS ADHÉRENTS
33. **Cécile BROU**
COMPTABLE UNIQUE
34. **Victorin TCHIYOKO**
EMPLOYÉ POLYVALENT, REPROGRAPHIE

NE SONT PAS SUR LA PHOTO

Mathieu DUFOUR
DIRECTEUR DU DÉPARTEMENT
DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SÛRETÉ

Cécilia VAURY
DIRECTRICE ADJOINTE DU DÉPARTEMENT
DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SÛRETÉ
TRANSPORT URBAIN ET FORMATION

Canisius GASSA
CHARGÉ DE MISSION
TECHNIQUES ET SÉCURITÉ FERROVIAIRE

Joanna TAIEB
CHARGÉE DE MISSION
ÉNERGIE ET ENVIRONNEMENT

Arthur MARSANDE
CHARGÉ DE MISSION
AFFAIRES EUROPÉENNES

Victor MULLER
CHARGÉ DE MISSION
AFFAIRES EUROPÉENNES

Géraldine ADAM
DIRECTRICE DU DÉPARTEMENT ATTRACTIVITÉ
EMPLOI FORMATION

Laura BELTZER
CHARGÉE DE PROJET RH

Florian GUICHARD
CHARGÉ DES RESSOURCES HUMAINES
CHARGÉ QUALITÉ & RSE



L'UTPF adhère à...

Au 1^{er} janvier 2026

- Association des Professionnels des Affaires Publiques (APAP)
- Association qualite mobilite
- Association technique energie environnement (ATEE)
- Avenir transports
- CEDAP
- CIFMD
- France Silver Eco
- La Fabrique des mobilités
- Femmes en mouvement
- Fer de France
- France Mobilité Biogaz
- France Passion des Transports urbains (FPTU)
- Fret Ferroviaire Français du Futur (4F)
- GITL (MEDEF)
- MEDIATION TOURISME VOYAGE
- MOBILIANS
- Moovelab
- RAIL FORUM EUROPE (RFE)
- Rail & Histoire
- TDIE
- UITP





RESPONSABLE DE LA PUBLICATION :
Florence Sautejeau
DÉLÉGUÉE GÉNÉRALE

DIRECTRICE DE LA COMMUNICATION :
Juliette Fraile

**UNION DES TRANSPORTS PUBLICS
ET FERROVIAIRES**
17, rue d'Anjou, 75008 Paris
Tel : +33 (0)1 48 74 63 51
utpf-mobilites.fr

UTPF Union des
Transports
Publics et
Ferroviaires